

MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

Rapport d'activité 2014

Décembre 2014



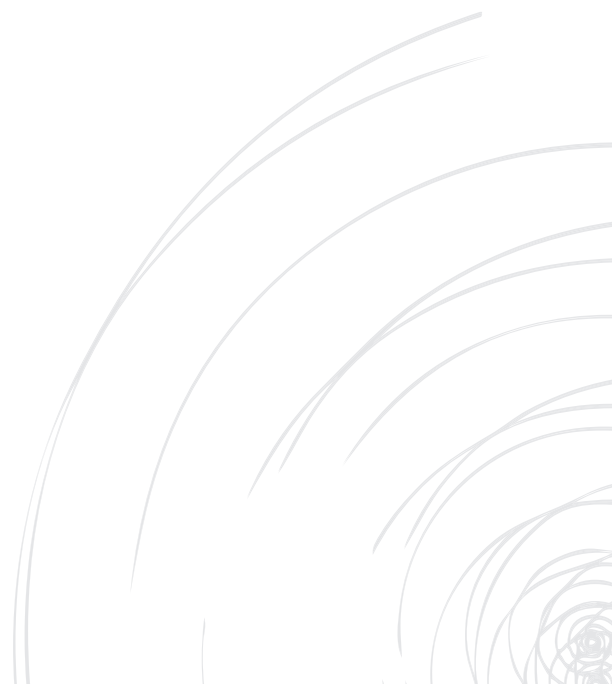
Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



**BASSIN
MINIER**
NORD - PAS DE CALAIS
PATRIMOINE MONDIAL



Sommaire

Introduction.....	5
-------------------	---

objectif stratégique	1	<i>Poursuivre les grandes démarches transversales au Bassin minier et les inscrire dans le cadre de l'Aire Métropolitaine</i>	
		Objectif opérationnel N°1	
		Mettre en œuvre le Plan de gestion UNESCO	7
		Objectif opérationnel N°2	
		Finaliser la Trame verte et bleue du Bassin minier et l'inscrire dans son cadre régional et métropolitain	19
		Objectif opérationnel N°3	
		Co-animer les démarches techniques à l'échelle de l'«Aire Métropolitaine de Lille»	22
		Objectif opérationnel N°4	
		Animer la mise en œuvre de la feuille de route «Transports/Mobilité» de l'Aire Métropolitaine de Lille.	25
		Objectif opérationnel N°5	
		Conforter et élargir les réflexions d'ensemble concernant les processus démographiques et socio-économiques spécifiques au Bassin minier	27
		Objectif opérationnel N°6	
		Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières	29
		Objectif opérationnel N°7	
		Poursuivre les démarches de coopération internationale.....	30
		Objectif opérationnel N°8	
		La Conférence Permanente du Bassin Minier (CPBM)	32

objectif stratégique	2	<i>Appuyer techniquement les partenaires de la Mission Bassin Minier dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs projets d'aménagement et de développement sur le territoire du Bassin minier</i>	
		Objectif opérationnel N°1	
		Appui technique à l'Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER.....	35
		Objectif opérationnel N°2	
		Jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l'échelle du Bassin minier et de l'arc sud.	36
		Objectif opérationnel N°3	
		Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l'urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique.	37
		Objectif opérationnel N°4	
		Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d'aménagement et de développement du Bassin minier. .	40
		Objectif opérationnel N°5	
		Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu'avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d'urbanisme durable	41
		Objectif opérationnel N°6	
		Apporter une assistance technique aux Agglomérations et syndicats mixtes des transports sur des problématiques de mobilité émergentes.....	42
		Objectif opérationnel N°7	
		Accompagner les initiatives locales dans des démarches d'études pilotes de veille et d'observation	44



Gilbert Rolos passe le relais de la présidence de la Mission Bassin Minier à Cathy Apourceau-Poly le 26 juin 2014



Introduction

Au cours de l'année 2014, la Mission Bassin Minier a poursuivi la mise en œuvre des grands axes de son programme d'intervention et ses chantiers transversaux approuvés en 2010. Le contexte de 2014 a été marqué par le cumul des effets liés au calendrier électoral, à la fin des dispositifs contractuels de financement et à la situation financière difficile des collectivités locales et territoriales. Ce contexte mouvant et difficile a été complexifié par le retard - puis le report à 2015 de la signature du Contrat de Plan Etat-Région, et par la réforme territoriale en cours.

En dépit de ce contexte incertain, 2014 a été pour la Mission Bassin Minier l'opportunité de faire fructifier le « Livre Blanc » issu de la Conférence Permanente du Bassin Minier restitué fin 2013, sous la forme d'une contribution stratégique à un volet territorial du CPER au titre des « territoires vulnérables », ou en déclinant les premières actions, en dialogue notamment avec les EPCI, pour nourrir leurs nouveaux projets de territoires. Le « Livre Blanc » a servi de « défricheur » sur de nouveaux sujets :

- » la santé qui fait l'objet d'un approfondissement avec l'Agence Régionale de Santé Nord-Pas de Calais, nouveau membre du C.A. de la Mission.
- » le chantier lié à l'emploi et la formation, avec le Rectorat et la Région. Ces acquis alimenteront le futur forum que la Mission organisera avec EURALENS en 2015.
- » les jalons de la « Destination Bassin minier Sports de Nature », volet d'animation de la Trame verte et bleue. A ce titre, celle-ci a connu une concrétisation avec l'organisation de la première édition réussie du Trail des Pyramides Noires.

C'est également l'année de montée en puissance des actions relevant de la gestion et de l'animation de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, dont la Mission Bassin Minier a la responsabilité en coordination avec les services de l'Etat. Parmi celles-ci, on retiendra notamment :

- » La déclinaison locale du dispositif de gouvernance de la gestion du label « UNESCO » avec l'installation de 3 comités locaux du Patrimoine mondial sur 4 au total, suite à l'installation fin 2013 de la Conférence des Territoires.
- » La mise en place des premiers outils de médiation à destination des habitants et la prise en compte des enjeux « UNESCO » dans les documents de planification, travail reconnu au plan national.
- » L'engagement des travaux sur les cinq cités-pilotes.

La Mission Bassin Minier a poursuivi en 2014 son rôle-clé d'appui technique auprès de l'association EURALENS sur les volets urbain et économique. Elle est un pivot dans le processus de labellisation et d'évaluation d'EURALENS. Sur les 37 projets labellisés par EURALENS, la Mission Bassin Minier intervient directement sur plus de 20 d'entre eux.

Enfin, elle a poursuivi son appui et ses études sur l'observation, ainsi que sur les transports collectifs et les nouvelles formes de mobilité au sein de l'Aire Métropolitaine de Lille. Sur ce champ, ces études sont à terme et leurs résultats feront l'objet d'une restitution nécessaire devant les élus au sein de l'association « Aire Métropolitaine de Lille » début 2015.

2014 a été pour la Mission Bassin Minier une année de changement important avec l'élection le 26 juin 2014 de sa nouvelle présidente, Madame Cathy Apourceau-Poly, s'inscrivant dans les pas de Gilbert ROLOS. À l'aube du nouveau cycle 2014-2020, la Mission Bassin Minier a entrepris le chantier de sa nouvelle convention multipartite, couvrant la période triennale de 2015-2017. Cette convention, co-construite avec les partenaires-financiers de la Mission, sera achevée au premier trimestre 2015. Pour ce faire, Madame Cathy Apourceau-Poly consulte l'ensemble des partenaires de la Mission Bassin Minier depuis sa prise de fonction. Il s'agit en effet de bien définir et partager le positionnement stratégique de l'outil « Mission Bassin Minier » au sein de l'ingénierie, afin qu'il soit adapté aux attentes et besoins de ses partenaires, dans un contexte territorial, notamment marqué pour une partie des EPCI, par la préfiguration de deux pôles métropolitains.

Objectif
stratégique **1**

*Poursuivre les grandes
démarches transversales
au Bassin minier
et les inscrire dans
le cadre de l'Aire Métropolitaine*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Mettre en œuvre le plan de gestion UNESCO

Gouvernance du Plan de gestion

La Mission Bassin Minier, en coordination étroite avec les services de l'Etat, anime le dispositif de gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial. Ce dispositif se décline en quatre niveaux d'intervention ; les comités locaux du Patrimoine mondial, la Conférence des Territoires du Bassin minier, le comité technique de suivi et l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial.

Les comités locaux du Patrimoine mondial

Les comités locaux du Patrimoine mondial, proposés lors de la Conférence des Territoires du Bassin minier du 08 octobre 2013, se sont progressivement mis en place en 2014. Après désignation des référents politiques et techniques « UNESCO » par les Agglomérations, 3 comités sur 4, proposés à l'échelle du Bien (Béthunois - Douaisis - Lensois - Valenciennes), se sont réunis au minimum une fois dans l'année. Animés par les sous-préfets, ces comités ont associé les communes du Bien inscrit et de la zone tampon. Au total, 7 réunions se sont tenues entre avril et décembre 2014 ; 4 pour les communes des Communautés d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) et de Valenciennes Métropole (CAVM), et 1 pour les communes des autres territoires du Bassin minier.

La Conférence des Territoires du Bassin minier

En accord avec les services de l'Etat, le Conseil Régional et les territoires, la Conférence des Territoires a été décalée au premier semestre 2015 afin de laisser le temps aux comités locaux de se mettre en place.

Le comité technique de suivi

Ce comité mensuel, qui fonctionne depuis mars 2013, rassemble la Mission Bassin Minier et les services de l'Etat garants de la conservation du Bien inscrit (DRAC - SDAP - DREAL). Il est chargé de la coordination technique de la gestion du Bien, du suivi du rapport périodique et de la préparation de la Conférence des Territoires et des comités locaux du Patrimoine mondial. En 2014, y ont été intégrées les DDTM du Nord et du Pas-de-Calais.

L'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM)

La Mission Bassin Minier est un membre actif de l'ABFPM. Ainsi, elle co-anime, avec la Mission Val de Loire, la commission « Gestion » et a été amenée à organiser le 22 janvier 2014 à l'Arche de la Défense à Paris un séminaire de travail sur le thème « la planification urbaine, un outil réglementaire au service de la protection et de la gestion des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ? ». Ce séminaire, qui a bénéficié du soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie ainsi que du Ministère de la Culture, a réuni 150 acteurs de la planification des territoires inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial en France (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°1 - chapitre 3 : la prise en compte des enjeux UNESCO dans les documents de planification et les dispositifs réglementaires).

Dans la continuité de ce séminaire, la Mission Bassin Minier anime un groupe de travail spécifique sur le thème « planification et Patrimoine mondial ». Celui-ci rassemble une dizaine de sites français inscrits au Patrimoine mondial avec la participation du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Une première rencontre a eu lieu à Bordeaux le 15 septembre 2014.

Par ailleurs, la Mission Bassin Minier a participé :

- à la conception et à l'animation d'un séminaire de formation pour la candidature au Patrimoine mondial de la Martinique qui s'est tenu du 21 au 26 septembre 2014 à Fort de France ;
- à la conception d'un séminaire de formation à la médiation « Patrimoine mondial » pour les biens inscrits qui s'est déroulé du 29 septembre au 1^{er} octobre au Mont Saint-Michel.

Enfin, la Mission Bassin Minier est régulièrement sollicitée pour des accompagnements ponctuels de sites en candidature.

Séminaire « la planification urbaine, un outil réglementaire au service de la protection et de la gestion des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ? » le 22 janvier 2014, à l'Arche de la Défense

Mission Bassin Minier



La mise en œuvre du volet « communication/médiation/tourisme » du Plan de gestion

Suite à l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2012, la Mission Bassin Minier a créé en 2013 la marque « Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial ». En 2014, elle a poursuivi ses actions à destination en particulier des habitants en termes d'information, de communication et de médiation.

>> La communication et la promotion du Label « Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial »



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

La diffusion de l'emblème UNESCO

Les sites et territoires inscrits au Patrimoine mondial sont destinataires d'un emblème qui est un dérivé de l'emblème officiel de l'UNESCO et qui dispose d'une charte graphique propre. Cet emblème reste propriété de l'UNESCO et son usage est encadré par les orientations officielles du Comité du patrimoine mondial.

La diffusion de la marque Bassin minier Nord-Pas de Calais

L'usage très restrictif de ce logo officiel exclut, de fait, nombre d'acteurs du Bassin minier qui, dans leur diversité, se sont mobilisés dans le cadre de la candidature et jouent un rôle essentiel dans la valorisation et la promotion de cette inscription au Patrimoine mondial. C'est pourquoi a été créée en 2013 une marque « Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial » destinée à être utilisée par l'ensemble des acteurs du Bassin minier (institutionnels, culturels, touristiques, économiques, sociaux, associations, habitants...).

Cette marque a été déposée en 2013 auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle) en français et en anglais. Son usage est soumis à une demande auprès de la Mission Bassin Minier, propriétaire de la marque, qui accorde les licences d'utilisation à titre gracieux. A ce jour, 51 contrats ont été signés, notamment par le Conseil Général du Nord, les Communautés d'Agglomération d'Hénin-Carvin (CAHC), de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole, les 5 offices de tourisme du territoire, le Centre Historique Minier de Lewarde (CHML), les bailleurs sociaux SIA Habitat et Maisons et Cités.

Un travail partenarial est en cours avec les offices de tourisme du territoire pour une diffusion ciblée auprès des hébergeurs et des restaurateurs. A ce jour, un seul acteur de la société civile a sollicité la marque, le pâtissier Jeanson de Lens, qui a réalisé un coffret de chocolats dans lequel se trouve un livret comportant la marque.

En ce qui concerne les enseignants et les médiateurs, il est envisagé que la cession de la marque se fasse par projet.

La constitution d'un comité d'éthique et d'une charte d'éthique

L'utilisation de la marque par les acteurs privés ainsi que pour des usages marchands sera définie par un comité d'éthique qui sera mis en place en 2015. Une charte d'éthique, décrivant les valeurs de l'inscription et précisant les engagements moraux que doivent respecter les signataires de la charte, sera rédigée. Elle constituera le socle de référence pour guider et encadrer les usages de la marque pour tous les acteurs du territoire, y compris pour les partenaires privés.

Ce document sera unique quel que soit le public cible. Il devra donc répondre, sur le plan du registre et de la sémantique, à un large public (document « tous publics »). Un travail d'adaptation et de vulgarisation devra être mené par les membres du comité d'éthique qui viendront, de ce fait, d'horizons professionnels différents.

>> Conception-réalisation du portail « Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial »

Ce site est destiné aux partenaires du territoire. Ils y trouveront non seulement un centre de ressources, riche en documentation et travaux, mais également des outils de communication pour promouvoir le label.

Le site a également été conçu pour le grand public qui pourra bénéficier d'une information claire et détaillée. A sa disposition, une cartographie détaillée du territoire pour découvrir l'ensemble des biens inscrits mais aussi une identification des clés d'entrée sur le territoire par thématique (culture - sports de nature - tourisme - etc.).

L'arborescence, le rubriquage et la maquette graphique du site internet ont été finalisés en 2014. La construction du site est en cours de finalisation par les étudiants de la filière « médias numériques » de l'IUT de Lens dans le cadre d'un partenariat tutoré passé entre la Mis-

sion Bassin Minier et l'Université d'Artois en cohérence avec la loi sur la Responsabilité des Universités.

Le portail internet « Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial » sera inauguré le 12 février 2015 en présence de l'ensemble des partenaires de la Mission Bassin Minier.

>> L'organisation du 2^e anniversaire de l'inscription au Patrimoine mondial : « Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial » du 21 juin au 6 juillet 2014

En partenariat avec les acteurs du Bassin minier (offices de tourisme, acteurs culturels, bailleurs sociaux et partenaires), cette manifestation a pris la forme d'une programmation forte de 70 événements organisés sur 15 jours (expositions - visites guidées - spectacles - balades - animations - etc.). Outre la coordination générale, la Mission Bassin Minier a pris en charge la conception des outils de communication généraux et spécifiques, l'animation et l'alimentation du site internet et des réseaux sociaux dédiés www.bassinminierenfete.fr, twitter, Facebook, Pinterest et Instagram.

Deux partenariats presse ont été signés avec la radio France Bleu Nord et la Télévision France 3 Nord-Pas de Calais. Les relations presse ont généré plus de 40 articles de presse papier, près de 20 émissions de radio et reportages TV. On compte également plus de 40 relais institutionnels et web. Suite à ces événements, un panorama de presse a été édité.

>> La tenue d'un stand « Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial » dans le village d'arrivée du Tour de France à Wallers-Arenberg

Différents supports, présentant l'inscription, ses enjeux pour le territoire et les valeurs qui lui sont associées, ont été distribués au grand public présent en masse pour cet événement de renommée internationale.

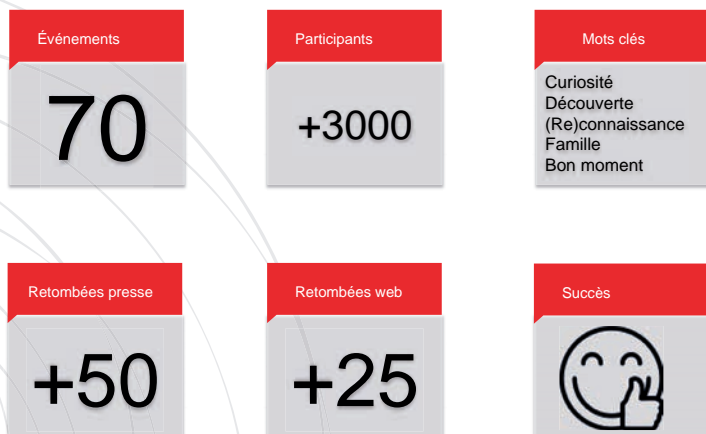
>> Lancement de l'étude sur la signalétique « Bassin minier, Patrimoine mondial »

En février 2014, un premier groupe de travail associant l'ensemble des acteurs concernés (DRAC - DREAL - DIRRECTE - offices de tourisme - agglomérations - CG 59 et 62 - Mission ouvre-Lens Tourisme...) s'est réuni afin de préciser les attentes et finaliser le cahier des charges de l'étude.



Stand de promotion « Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial de l'UNESCO » sur le village d'arrivée du Tour de France à Wallers-Arenberg le 9 juillet 2014
Mission Bassin Minier

BILAN BMENFETE 2014



Bilan chiffré de l'édition 2014 de l'opération « Le Bassin minier fête le Patrimoine mondial »

Suite à ces échanges, il a été décidé, pour plus d'opérationnalité, de mener cette réflexion en 2 temps :

- le lancement d'une première étude visant à fournir aux propriétaires et gestionnaires les outils permettant de déployer la signalétique « Bassin minier, Patrimoine mondial » dans l'objectif de répondre à 3 principaux enjeux :
 - * Rendre visible l'inscription depuis les grands axes autoroutiers ;
 - * Identifier les 5 « grands sites de la mémoire minière » depuis les grands axes autoroutiers ;
 - * Matérialiser l'inscription au Patrimoine mondial sur les sites du Bien inscrit et aux entrées de ville des communes du périmètre.
- la mise en place d'un groupe de travail avec les acteurs du tourisme visant à approfondir le travail sur de cohérence des outils à mettre en place pour la valorisation de la destination touristique : alimenter l'élaboration ou l'actualisation des schémas de signalisation touristique des Départements, état des lieux, interlocuteurs...



Inauguration du panneau Patrimoine mondial de l'UNESCO dans le parc du Musée du Louvre Lens, le 30 juin 2014
Mission Bassin Minier

L'étude de définition des outils de signalétique pour la valorisation du « Bassin minier Patrimoine mondial » a été engagée en juillet 2014. Sous maîtrise d'ouvrage de la Mission Bassin Minier, avec le soutien financier de la DREAL, cette étude a été confiée au groupement TRAJEO / Annie CREUSILLET. Une réunion de présentation intermédiaire a été organisée le 27 novembre. Les résultats de l'étude seront diffusés début 2015 sous forme de guide.

>> La médiation culturelle et patrimoniale

La poursuite de la mobilisation initiée par la candidature

La Mission Bassin Minier a repris à sa charge la poursuite de la mobilisation des habitants, des clubs et des communes qui étaient membres de Bassin Minier Uni (BMU). L'objectif est de construire à partir des réseaux les bases d'une implication du tissu local dans l'animation et la médiation autour du patrimoine minier et de la culture minière.

Afin de « faire vivre le patrimoine au quotidien », deux actions ont été engagées en 2014 :

- le montage d'une action intergénérationnelle « Passeurs de mémoire ». L'objectif de cette action est de valoriser la mobilisation et le travail des bénévoles (clubs BMU) durant les dix années de candidature. Elle est menée avec 8 établissements scolaires du Bassin minier et se déroule sur l'année scolaire 2014/2015. Elle permet de sensibiliser enseignants et élèves à la valorisation du Patrimoine dans le cadre de la gestion du label UNESCO. La restitution de cette action se fera sous forme d'un ouvrage collectif dont la diffusion est prévue en 2015.

- la mise en place et animation d'un groupe « relais ». Ce groupe d'une vingtaine de bénévoles contribue à alimenter les actions de la Mission Bassin Minier autour de la communication et de la médiation : site internet, diffusion de la marque et comité d'éthique, stratégie pour développer les ambassadeurs du « Bassin minier Patrimoine mondial », etc.

Des outils de médiation à destination des habitants

En 2014, de nombreux outils de médiation à destination des habitants du Bassin minier ont été mis en place par la Mission Bassin Minier :

- l'exposition itinérante « Bassin minier Patrimoine mondial » ; 12 panneaux, produits en 4 exemplaires chacun afin de démultiplier les expositions, accompagnés d'une brochure éditée à 30 000 exemplaires.

L'exposition a été conçue par la Mission Bassin Minier et la DRAC, avec l'appui d'un groupe d'experts de la médiation réunissant le Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin, le Centre Historique Minier de Lewarde, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut (PNRSE), le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement « Chaîne des terrils » (CPIE) et le Pôle Patrimoine 9-9bis de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin. Elle a été inaugurée le 19 février 2014 dans les locaux de la Mission Bassin Minier à Oignies et circule sur tout le territoire.

Des déclinaisons territoriales de cette exposition sont en cours, sur le secteur de Lens par la CALL, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire - l'exposition a été inaugurée le 28 juin 2014 à Lens- et la CAHC ainsi que dans le Douaisis par la CCCO (disponibilité : 1^{er} semestre 2015).



Inauguration de l'exposition Bassin minier Patrimoine mondial décliné sur le territoire de la CALL, le 18 septembre 2014
Mission Bassin Minier

- l'exposition Clins d'œil

Cette exposition de 22 photos aériennes du Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial a été réalisée par la Mission Bassin Minier en collaboration avec le photographe Philippe FRUTIER. Elle a été inaugurée le 24 juin 2014 à l'espace culturel «La Gare» de Méricourt. Elle est mise à disposition des collectivités locales et autres acteurs du Bassin minier depuis novembre 2014.

- l'animation des acteurs de la médiation

La Mission Bassin Minier doit favoriser l'appropriation par les habitants du programme «Patrimoine mondial» et les raisons qui ont justifié l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la Liste, et en particulier sa Valeur Universelle Exceptionnelle (histoire, patrimoines, paysages...).

Accompagnée par la DRAC Nord-Pas de Calais, la Mission Bassin Minier anime un chantier de réflexion et d'expérimentation autour de la médiation culturelle et patrimoniale de l'inscription du Bassin minier Patrimoine mondial à destination des habitants, des visiteurs et des jeunes publics. Pour ce faire elle s'appuie sur les acteurs locaux de la médiation; communes, acteurs du tourisme, des loisirs, de la culture, de l'éducation et de la formation, associations locales...

- la réalisation d'une enquête auprès d'acteurs institutionnels et d'enseignants

Cette enquête a été menée auprès d'un panel non-exhaustif d'acteurs du territoire (collectivités locales - acteurs du tourisme, de la culture et du patrimoine) et d'enseignants intervenant ou non dans le Bassin minier. Plus de 300 personnes ont été contactées directement par la Mission Bassin Minier ou par l'intermédiaire de l'Education Nationale pour les enseignants.

L'objectif de cette enquête était triple:

- >> mesurer la connaissance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial et sa perception à différentes échelles;
- >> mesurer la connaissance des outils et supports sur le Patrimoine mondial;
- >> identifier les besoins, notamment en termes d'outils, des acteurs institutionnels et enseignants.

Les résultats de l'enquête (taux de retour 30%) sont venus alimenter les travaux des ateliers de la journée technique «Bassin minier: Patrimoine mondial et médiation» du 02 octobre 2014.

Cette 1^{re} enquête, qui sera réactualisée à fréquence régulière afin de mesurer les retombées des actions de communication entreprises, a été complétée par une démarche similaire auprès d'un panel d'étudiants de l'IUT d'Artois.

Ceux-ci y ont participé sous forme d'un questionnaire à remplir en ligne ou de cartes mentales à construire. Au final près de 200 étudiants se sont exprimés.

- l'organisation de la journée «Bassin minier Patrimoine mondial et médiation» le 2 octobre 2014.

Les enquêtes menées par la Mission Bassin Minier auprès des différents acteurs de la médiation sur la connaissance de l'inscription au Patrimoine mondial et sa perception montrent que si globalement ils ont été informés, ils sont en demande de contenus et d'outils pour contribuer, dans leur registre et à leur niveau, à cette nécessaire sensibilisation.

Comment traduire, en fonction des publics, les concepts et les valeurs de l'inscription, de manière juste, sans les appauvrir ou les déformer? De quels outils les acteurs de la médiation ont-ils besoin? Comment intégrer les valeurs Bassin minier Patrimoine mondial dans les actions de médiation existantes?

Autant de questions qui ont été travaillées en plénière ou en ateliers par plus de 100 participants le 02 octobre à la faculté des sciences Jean Perrin à Lens.

Expérimenter, partager, capitaliser, décloisonner ont été les maîtres-mots de la journée et l'ensemble des présents a souhaité que ce type de journées se tienne régulièrement.

- la formation des enseignants en partenariat avec le Rectorat

La Mission Bassin Minier est sollicitée pour participer à l'élaboration et à l'animation de journées de formation sur le Bassin minier et le Louvre-Lens organisées par la Délégation Académique aux Arts et à la Culture (DAAC) du Rectorat et faisant intervenir les acteurs du territoire (CHML, Louvre-Lens, EURALENS, Pays d'art et d'histoire...). Deux journées réunissant chacune une trentaine d'enseignants ont eu lieu les 07 et 14 avril 2014.

Par ailleurs, la Mission Bassin minier a participé à la rédaction du cahier pédagogique sur le parc du Louvre-Lens.



Exposition photos Clin d'œil de Philippe Fruitier, inauguration à la médiathèque de Méricourt le 24 juin 2014

Mission Bassin Minier



Extrait d'un panneau réalisé à l'occasion de la journée «Bassin minier Patrimoine mondial et médiation» le 2 octobre 2014 par Etienne Appert

Mission Bassin Minier

- la contribution à la formation des guides sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial (conception et animation)
- La Mission Bassin Minier a participé à la formation de guides, mises en œuvre par les Offices de Tourisme du Bassin minier, portant sur l'explicitation de la Convention du patrimoine mondial de 1972 (Valeur Universelle et Exceptionnelle - patrimoines et paysages du Bassin minier, etc.).

>> Un appui technique multiforme aux acteurs du tourisme

Il passe par :

- la mise à disposition de la connaissance patrimoniale du territoire développée dans le cadre de la candidature au Patrimoine mondial ;
- l'animation d'un groupe de travail avec les 5 offices de tourisme du Bassin minier portant sur l'utilisation de l'emblème et de la marque, la conception d'outils de médiation, l'organisation de « Bassin minier fête le Patrimoine mondial », etc. ;
- un appui régulier de la Mission Bassin Minier à la réalisation de plaquettes, la validation scientifique des contenus de supports touristiques, la participation à l'élaboration des contrats de rayonnement touristique contractualisés entre les Agglomérations et le Conseil Régional ;
- une contribution à l'élaboration du futur contrat de destination touristique Louvre-Lens/Bassin minier Patrimoine mondial. Profitant d'une nouvelle politique du Ministère en charge du Tourisme concernant les contrats de destination, les acteurs du tourisme en région, avec l'appui du Conseil Régional, des deux Conseils Généraux et de la DIRRECTE, ont proposé la mise en œuvre d'un contrat sur l'émergence d'une nouvelle destination touristique « Louvre-Lens/ Bassin minier Patrimoine mondial » (dont le périmètre couvre les arrondissements de Béthune, Lens, Arras, Douai et Valenciennes) afin de s'appuyer sur ces deux marques de dimension internationale. La Mission Bassin Minier a participé au travail d'élaboration du contenu et sera signataire du contrat de destination. Le dossier de candidature, porté par la Mission Louvre Lens Tourisme, a été déposé le 15 octobre 2014.

Dans le cadre de ce dossier de candidature, la Mission Bassin Minier a été sollicitée pour porter l'étude sur les conditions de mise en œuvre d'un plan de jalonnement touristique. L'objectif de cette étude est de garantir l'accessibilité et la visibilité de l'offre de la destination « Autour du Louvre-Lens », et de répondre aux besoins d'orientation des usagers, et notamment des clientèles touristiques

La prise en compte des enjeux UNESCO dans les documents de planification et les dispositifs réglementaires

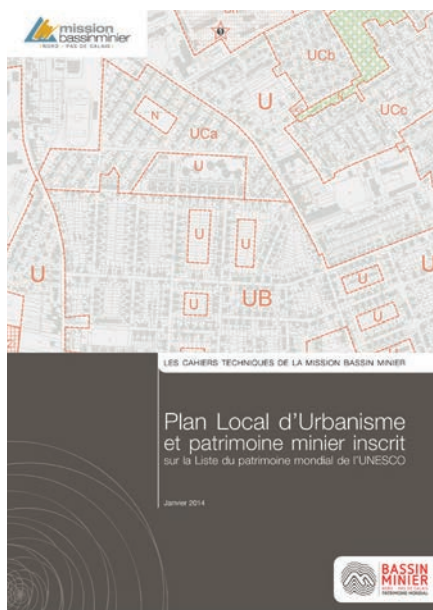
>> Utiliser les documents de planification pour concilier protection du patrimoine et des paysages miniers et développement des territoires

Deux principaux événements ont marqué l'année 2014 :

>> la publication d'un guide technique « Plan Local d'Urbanisme et patrimoine minier inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO »

Depuis 2012, la Mission Bassin Minier accompagne les communes volontaires dans l'élaboration de leur PLU afin de trouver des solutions équilibrées en termes de protection du patrimoine minier inscrit à l'UNESCO (Pecquencourt - Masny - Sains-en-Gohelle). Ces exemples, étayés par les réflexions menées depuis 2013 dans le cadre du groupe de travail « Planification et préservation du patrimoine et des paysages miniers » (regroupant les SCoT du Bassin minier, les DDTM Nord et Pas de Calais, les STAP, la DRAC, la DREAL, le PNRSE, l'AULAB et les CAUE 59 et 62), ont abouti en 2014 à la publication d'un guide technique à destination des communes. Ce guide a pour objectif d'aider les élus, techniciens et bureaux d'études en charge de l'élaboration des PLU(l) à traduire les enjeux de protection de la Valeur Exceptionnelle Universelle du Bien inscrit à l'UNESCO dans les documents de planification.

Suite à l'adoption de la Loi ALUR, la Mission Bassin Minier, en partenariat avec les DDTM du Nord et du Pas-de-Calais, a effectué une réédition du guide mis à jour.



» l'organisation d'un séminaire national sur « la planification urbaine, un outil réglementaire au service de la protection et de la gestion des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial », avec l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM)

Le 22 janvier 2014, à l'Arche de la Défense à Paris, la Mission Bassin Minier et la Mission Val de Loire, avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie ont tenu cette journée technique qui a réuni 150 personnes d'horizons différents. Ce séminaire a permis d'échanger sur les modalités de prise en compte des biens inscrits au Patrimoine mondial dans les documents d'urbanisme au travers de différentes expériences (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°1 - chapitre 1 : gouvernance du Plan de gestion). A cette occasion, le guide technique « Plan Local d'Urbanisme et patrimoine minier inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO », publié par la Mission Bassin Minier, a été largement diffusé.

» Protéger et améliorer la qualité paysagère du Bien

En 2014, la Mission Bassin Minier a accompagné la DREAL dans les démarches de classement des terrils du Bassin minier Nord-Pas de Calais au titre de la loi du 02 mai 1930. L'enquête publique de ce projet de classement a eu lieu du 10 février au 11 mars 2014. Dans l'ensemble, cette proposition de classement a reçu un accueil favorable de la population et des partenaires. La Mission Bassin Minier a contribué à modifier le dossier (rapports et cartographies) présenté à l'enquête publique pour prendre en compte les remarques formulées dans ce cadre. Le projet de classement doit encore recueillir les avis, fin 2014 et début 2015, des Commissions Départementales et Nationale de la Nature, des Paysages et des Sites du Nord et du Pas-de-Calais. La décision de classement des terrils est attendue pour le 2nd semestre 2015.

En avril 2014, La Mission Bassin Minier et la DREAL Nord-Pas de Calais ont engagé l'étude « Qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier Nord Pas de Calais au titre de la loi 1930 » (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°2 - chapitre : à l'échelle du Bassin minier). Cette étude, pilotée par la Mission Bassin Minier, a pour objectifs d'identifier les enjeux en termes de protection, de gestion et d'aménagement des paysages remarquables du Bassin minier. Il s'agit notamment de définir des ambitions fortes de valorisation du patrimoine paysager, mais également les projets d'évolution et de mutation du territoire dans une logique de « Paysage Culturel Evolutif Vivant ».

Afin de garantir l'appropriation et l'opérationnalité de ces recommandations, l'étude porte également sur les outils de planification, de sensibilisation et de protection à mobiliser. Elle se déroule en 3 phases pour un rendu définitif prévu au 1^{er} semestre 2015 :

- le diagnostic et la définition des enjeux ;
- la définition des objectifs de qualité paysagère et de préconisations pour une déclinaison dans les outils de planification, de sensibilisation et de gestion ;
- la définition d'un périmètre de protection au titre de la Loi 1930 des paysages miniers particulièrement remarquables et/ou fragiles.

Carte du projet de classement des terrils
au titre de la loi 1930
Mission Bassin Minier



L'assistance technique à l'émergence d'opérations-pilotes et la construction de partenariats techniques, contractuels et financiers autour de celles-ci : les cités-pilotes

>> Etat d'avancement des études et travaux lancés sur les cités-pilotes

Les 24 « cités-pilotes » ont vocation à offrir la traduction opérationnelle des orientations des accords-cadres signés par la Mission Bassin Minier avec les bailleurs Maisons et Cités et SIA Habitat, et du « plan de gestion cités minières ». Il s'agit de démontrer la capacité du parc minier à muter en répondant à la fois aux exigences de gestion d'un parc social spécifique et aux enjeux de protection et de valorisation d'un patrimoine exceptionnel.

Pour ce faire, la Mission Bassin Minier, en partenariat avec la Région, a élaboré une stratégie et une méthodologie communes à chacune de ces cités portant sur l'articulation des maîtrises d'ouvrage, la rédaction de cahiers des charges, l'accompagnement des communes et la recherche de financements (cf. objectif stratégique N°2 - objectif opérationnel N°3 - chapitre 1 : appui technique au volet urbain d'EURALENS).

En 2014, la Mission Bassin Minier a poursuivi le pilotage de la démarche à deux niveaux :

- au niveau opérationnel, en animant les projets en cours auprès des communes et EPCI concernés ;
- au niveau transversal avec l'Etat, la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et les bailleurs en travaillant sur une programmation à l'échelle du Bassin minier de manière à étudier déclinaisons de la démarche « cités-pilotes », avec en particulier une focale mise sur l'ingénierie financière dans le cadre du PO FEDER et du futur CPER Etat/Région.



Cités Lemay et Sainte-Marie pendant travaux
Mission Bassin Minier

>> Au niveau opérationnel :

Les 5 cités pilotes, sur lesquelles la Mission Bassin Minier s'est engagée très activement, sont entrées en phase opérationnelle :

- les travaux de la 1^{re} phase sur les cités Lemay et Sainte-Marie de Pecquencourt ont été livrés en 2014. A cette occasion, une visite de chantier a été organisée le 12 mars dernier à laquelle a participé M. Patrick KANNER, alors Président du Conseil Général du Nord ;
- les travaux sur les cités Bruno de Dourges, Taffin de Vieux-Condé et des Electriciens de Bruay-La-Buissière sont également engagés ;
- en ce qui concerne la cité Thiers de Bruay-sur-l'Escaut, la rénovation de l'Eglise de la cité a débuté tandis que les travaux sur les espaces publics le seront en avril 2015.

Sur ces 5 cités pilotes, le bailleur Maisons et Cités Soginorpa a lancé les études de maîtrise d'œuvre qui permettront de traduire au niveau opérationnel les orientations du Plan de gestion UNESCO en matière de rénovation du parc minier. La Mission Bassin Minier est bien entendu étroitement associée à l'élaboration des différents scénarii de rénovation, fruits des orientations des études préalables. Les chantiers débiteront à partir du 1^{er} semestre 2015.

D'autre part, la Mission Bassin Minier accompagne la CAVM dans le suivi de l'étude que l'Agglomération a lancée sur la mutation de son parc minier et sidérurgique. La requalification de ce parc industriel est en effet une priorité de la politique communautaire pour la période 2014-2020. L'étude vise à croiser enjeux urbains, sociaux et patrimoniaux afin de définir les priorités d'intervention de l'Agglomération dans les prochaines années. C'est l'un des effets de la démarche « cités-pilotes » initiée par la Mission Bassin Minier. D'autres Agglomérations devraient suivre cet exemple en 2015.

>> Au niveau transversal :

La Mission Bassin Minier accompagne sur le plan technique l'Etat, la Région et les deux Départements dans la définition des critères d'éligibilité des « cités pilotes » aux politiques spécifiques et de droit commun.

Ainsi, sur la base des plans de financement élaborés en 2013, l'année 2014 a permis de préciser l'ingénierie financière qui accompagnera et finalisera les 5 opérations pilotes. Dans une période d'incertitude concernant les financements, en attente du futur CPER Etat-Région et sans signature d'une convention financière multipartite et pluriannuelle (comme cela avait été d'abord envisagé), les partenaires Etat, Région et



Cités Lemay et Sainte-Marie après travaux
Mission Bassin Minier

Départements se sont néanmoins engagés financièrement dans les 1^{res} opérations par le biais de leurs politiques respectives (FNADT pour l'Etat - Fond territorial Bassin minier pour la Région - FDAN Grands projets pour le Département du Nord - engagement à maintenir, les fonds attribués à la rénovation des cités minières pour le Département du Pas-de-Calais). Concernant les surcoûts attribués au traitement des façades et des abords des logements, Maisons et Cités Soginorpa devrait vraisemblablement pouvoir mobiliser des financements au titre du prochain PO FEDER, moyennant l'atteinte d'une performance thermique ambitieuse, à savoir le label BBC rénovation (soit la division par 4 des consommations énergétiques).

>> Mise en œuvre des accords-cadres UNESCO passés entre la Mission Bassin Minier et les bailleurs Maisons et Cités et le Groupe SIA Habitat

Concernant plus spécifiquement la question des interventions sur les logements inscrits au Patrimoine mondial (de l'ordre de 26 000 logements), la Mission Bassin Minier a travaillé avec les deux bailleurs afin de définir un certain nombre de règles qui puissent garantir à la fois la protection du Bien et la nécessité d'évolution et de gestion du parc. Ces orientations feront l'objet en 2015 d'un cahier des prescriptions techniques, intégrant une approche financière (identification des surcoûts et ingénierie financière adaptée).

L'assistance technique aux projets de valorisation du patrimoine minier (hors cités minières et incluant la poursuite de l'accompagnement des grands sites)

Dans le domaine du développement des projets, l'année 2014 a cumulé le retard lié au calendrier électoral, de la fin des dispositifs contractuels de financement et de la situation financière difficile des collectivités locales et territoriales.

Si certains dossiers n'ont pas évolué, la Mission Bassin Minier a néanmoins poursuivi son travail d'appui technique auprès des communes et des EPCI afin de valoriser les éléments du patrimoine minier comme autant de marqueurs du renouvellement urbain du territoire.

A Anhiers, le travail de sensibilisation de la Mission Bassin Minier auprès des différents acteurs du site a permis de déboucher sur une probable sortie opérationnelle, combinant les interventions croisées des collectivités (ville et EPCI), de l'EPF et d'agents économiques privés, dans un double objectif ; préserver et valoriser le chevalement à des fins de développement touristique.

A Annay-sous-Lens, la destination du « camus haut », seul vestige de la dernière période de construction des Houillères du Bassin Nord-Pas de Calais (HBNPC), faisant figure de l'application de certains principes de la charte d'Athènes dans le Bassin minier, reste en suspens... La nouvelle équipe municipale doit encore s'approprier cette exigence patrimoniale et les conditions d'une sortie opérationnelle doivent être repensées avec l'ensemble des partenaires.

A Fresnes-sur-Escaut, l'avenir du château des Douaniers passe par un projet de renouvellement urbain dont le point le plus épineux est l'avenir de la résidence Ballanger, ensemble de logements sociaux très dégradé appartenant au Groupe Hainaut Immobilier (GHI). Dans un contexte compliqué, la Mission Bassin Minier maintient son assistance technique auprès de la commune afin de mettre au point ce projet urbain complexe.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Artois Comm, les éléments de patrimoine minier en recherche d'une nouvelle affectation sont encore nombreux. C'est le cas des deux chevalements des fosses 5 de Billy-Berclau et 6 de Haisnes-lez-La Bassée, de la salle des pendus de Barlin, du carreau de fosse du puits n°1 de Noeux-les-Mines. La Mission Bassin Minier accompagne la Communauté d'Agglomération et les communes concernées dans une stratégie à long terme combinant programmation des sites, phasage et ingénierie financière.

A Denain, l'EPF a acquis la fosse Mathilde dont la programmation fonctionnelle du projet par la commune reste en cours. La Mission Bassin Minier apporte son expertise sur l'histoire du site et contribue à la réflexion sur les orientations programmatiques.



Cité Taffin à Vieux-Condé
Mission Bassin Minier

A Evin-Malmaison, une entreprise de stockage de déchets inertes est propriétaire du site de l'ancienne fosse 8 et prévoit d'y stocker, à proximité immédiate du chevalement, un volume important de matériaux. La Mission Bassin Minier accompagne la commune afin de s'assurer de la conciliation des enjeux économiques avec les enjeux patrimoniaux et paysagers. Elle intervient notamment techniquement auprès de l'entreprise pour s'assurer de la prise en compte des enjeux patrimoniaux et paysagers dans le projet.

A Masny, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent pilote une étude sur le réaménagement du pôle urbain qui s'est développé au sud de la commune autour de la RD 645. L'objectif de cette étude est de définir un projet global de réaménagement du quartier en tirant partie des atouts du site ; qualités patrimoniales des cités du Garage et du Champ fleuri ainsi que de leurs équipements inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, passage du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). La Mission Bassin Minier assiste techniquement la CCCO dans le pilotage de l'étude et apporte son expertise patrimoniale.

A Wallers-Arenberg, le travail de rapprochement entre la dynamique du grand projet du site minier d'Arenberg, porté par la CAPH, et la gestion du patrimoine minier communal s'est poursuivi, notamment à travers la mise en place d'une revue de projets, visant à la meilleure connaissance mutuelle des différents éléments composant ce paysage minier remarquable. La Mission Bassin Minier est désormais chargée de constituer un tableau de bord ayant pour objectif l'élaboration progressive et partagée d'une programmation urbaine pour l'ensemble des éléments du patrimoine inscrit dans le périmètre UNESCO.

Enfin, la Mission Bassin Minier est intervenue en 2014 sur quelques nouveaux dossiers, toujours dans un esprit de sensibilisation afin de garantir la pérennité du bien tout en démontrant que des projets étaient possibles. Certes, dans un contexte financier difficile, la sortie opérationnelle peut être longue et compliquée. Toutefois, l'assistance de la Mission Bassin Minier permet souvent une meilleure information quant aux dispositifs d'appui existants ou à venir, ainsi qu'un appui méthodologique précieux pour des collectivités encore dépourvues d'une ingénierie adaptée.

A titre d'exemple, la Mission Bassin Minier est intervenue sur les dossiers suivants : Chapelle Sainte-Barbe à Somain, aménagements paysagers de la fosse 7 de Barlin... Ses interventions relèvent parfois du registre de l'alerte, mais plus généralement du registre du conseil, visant à la fois à une meilleure compréhension des enjeux et opportunités liés à la préservation, à un appui méthodologique et à une meilleure synergie des acteurs.

Séminaire du corps des architectes conseils de l'Etat, 26-28 septembre 2014
Mission Bassin Minier



L'assistance technique à l'élaboration des contenus des programmes scientifiques et culturels développés sur les grands sites de la mémoire

La Mission Bassin Minier est intervenue, en 2014, sur 3 des 5 grands sites de la mémoire.

>> le site minier d'Arenberg

Alors que la 1^{re} phase des travaux a été engagée par le titulaire du contrat de partenariat (Norpac), pour une livraison prévue fin 2015 et une entrée en service courant 2016, la CAPH a poursuivi la seconde phase du projet, qui portera très probablement sur l'aménagement d'un centre de culture scientifique d'un nouveau genre axé sur l'image (processus de fabrication d'un programme audiovisuel). Ce centre intégrera une dimension médiation marquée par l'idée du « do it yourself » ou du « spect'acteur » avec FabLab et Living Lab. Fondé sur les exigences du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) et de son appel à projets sur la culture scientifique et technique comme outil d'une meilleure intégration des publics en difficulté, ce projet d'équipement bénéficie d'un soutien important en assistance à maîtrise d'ouvrage externe. Dans ce dispositif renforcé d'ingénierie, la Mission Bassin Minier reste aux côtés de la Communauté d'Agglomération afin de veiller au contenu du propos patrimonial, à la complémentarité avec les autres sites de la mémoire et comme garant de l'historique du projet qu'elle suit depuis l'origine.



Vue aérienne construction LEAUD-Arenberg

Mine Créative

CAPH

>> le site minier de la Fosse 9-9 bis d'Oignies

L'année 2014 a été marquée par l'engagement des travaux de la TC2 qui porte sur l'aménagement de la salle des pendus, des ateliers et chaufferies. Ces espaces accueilleront des équipements et services liés à la pratique musicale (studios d'enregistrement, salle de répétition, centre de ressources, etc.).

La Mission Bassin Minier poursuit son rôle d'assistance auprès de la CAHC concernant la finalisation du parcours d'interprétation, maillon important de la dernière tranche de travaux, qui intègre également l'accueil général du site et un café-concert/brasserie. Le lancement de la consultation de cette tranche doit intervenir prochainement, ce qui laisse espérer un site du 9-9 bis totalement opérationnel à l'horizon du second semestre 2016.

>> la Cité des Électriciens de Bruay-La-Buissière

Sous l'autorité d'Artois Comm, maître d'ouvrage de l'opération, la cité des Électriciens s'est imposée comme le 5^e site de la mémoire du Bassin minier Nord-Pas de Calais. La Mission Bassin Minier a poursuivi son rôle de référent sur le contenu du parcours patrimonial, mais aussi d'appui technique pour la mise en œuvre du projet architectural et paysager. Le rôle de la Mission Bassin Minier consiste également à accompagner l'émergence d'un consensus entre la logique du projet et l'exigence de la conservation patrimoniale.

Le centre d'interprétation de la cité des Electriciens permettra de mettre à disposition du public une part importante du dossier de candidature UNESCO sur les champs des paysages, de l'habitat et de l'architecture miniers. Les travaux ont débuté durant l'été 2014 et la cité pourrait ouvrir ses portes au public pour les journées du patrimoine 2016.

>> l'opération « Arts de jardins en sol mineur »

La Mission Bassin Minier a été sollicitée pour mener une étude de préfiguration concernant un projet participatif sur la thématique des jardins dans les cités minières, du paysage autour du Louvre-Lens et de l'émergence d'un festival de jardins sur le site du 11/19. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'opération « Mine d'art en sentiers » que le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut avait portée en 2012.

L'opération « Arts de jardins en sol mineur » a été lancée en avril 2014. La Mission Bassin Minier en a assuré le pilotage et l'animation (comités de pilotage politiques, comités techniques pléniers et thématiques, ateliers participatifs, définition des actions). Le comité de pilotage politique de validation aura lieu le 10 décembre 2014.

Prise en compte du paysage minier dans d'autres projets

Depuis 2012, date de publication du cahier d'acteur N°10 rédigé par l'association Bassin Minier Uni (BMU) et la Mission Bassin Minier, cette dernière a participé aux réunions de la commission « Paysage » animée par RTE et de l'Instance Locale de Concertation (ILC) afin d'assurer la prise en compte du patrimoine minier (notamment le patrimoine UNESCO) dans les choix de positionnement de la future ligne électrique à très haute tension Avelin-Gavrelle (choix du corridor puis du fuseau de moindre impact). Suite à l'ILC d'octobre 2014, durant laquelle le choix du fuseau de moindre impact a été fait, la Mission Bassin Minier poursuivra en 2015 sa participation à la commission « Paysage » qui, avec d'autres commissions (« Nature », « Santé » et « Agriculture »), proposera le tracé de moindre impact.

Programmation financière

La Mission Bassin Minier a participé de manière active aux discussions initiées par l'EPF dans la perspective de son prochain Programme Pluriannuel d'Investissement. Elle a ainsi obtenu de l'EPF qu'il propose à son conseil d'administration la prise en charge des travaux de préservation des éléments de patrimoine appartenant actuellement à des propriétaires privés et dont se porterait acquéreur une collectivité locale. Cette mesure est déterminante dans la faisabilité économique de nombreuses opérations.

La Mission Bassin Minier a également poursuivi ses interventions auprès des gestionnaires des principales politiques contractuelles : Etat, Région et Départements. Après la rédaction d'un document cadre définissant les principaux enjeux et objectifs d'une stratégie territoriale intégrée, la Mission Bassin Minier a veillé, autant que possible, à ce que ces éléments figurent bien dans les documents définitifs. Ainsi, il est acquis que le PO FEDER et le futur CPER Etat-Région disposeront de mesures bénéfiques au projet de territoire du Bassin minier.

Cité des Électriciens perspective bâtiment neuf
© AAPP



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Finaliser la Trame verte et bleue du Bassin minier et l'inscrire dans son cadre régional et métropolitain

A l'échelle du Bassin minier

La Mission Bassin Minier a poursuivi en 2014 les tâches suivantes :

» traduire les orientations de la Trame verte et bleue en termes réglementaires et opérationnels, dans un souci de mise en cohérence avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et le volet « Trame verte et bleue » du SRADDT. Ce travail a été mené en particulier avec les SCoT, les EPCI et le PNRSE dans le cadre de sa charte transfrontalière 2012-2022.

Poursuivant le travail engagé les années précédentes, la Mission Bassin Minier a contribué à l'élaboration des déclinaisons des schémas Trame verte et bleue initiées par les Communautés d'Agglomération de la Porte du Hainaut et de Valenciennes Métropole en participant aux réunions et en réagissant sur les documents proposés. Cette démarche se poursuivra en 2015.

» contribuer à la valorisation et à la protection des zones tampons (ou coupures d'urbanisation) du schéma Trame verte et bleue. En lien avec la 2^e phase de l'étude de « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier Nord-Pas de Calais au titre de la loi 1930 » (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°1 - chapitre 3: la prise en compte des enjeux UNESCO dans les documents de planification et les dispositifs réglementaires) et avec l'action issue des travaux de la Conférence Permanente du Bassin Minier « construire un plan sur l'agriculture péri-urbaine », la Mission Bassin Minier a travaillé notamment avec les SCoT, la Chambre Régionale d'Agriculture, la SAFER et les Agglomérations pour préserver ces espaces d'ouverture paysagère contribuant à la Trame verte et bleue.

Cette action se construisant sur le long terme, la Mission Bassin Minier a rencontré dans un 1^{er} temps les acteurs du territoire (notamment le PNRSE, les EPCI et les SCoT) pour réaliser un état des lieux des politiques, des études et des actions déjà engagées par les territoires pour valoriser et préserver les espaces agricoles du Bassin minier ainsi que recueillir leurs besoins éventuels. Il ressort de ces échanges que de nombreux acteurs, se situant tant à l'échelle locale qu'au niveau régional, agissent, parfois depuis peu, pour :

- valoriser les activités agricoles (actions de promotion, soutien du circuit-court, etc.);
- concilier l'activité agricole avec les problématiques hydrauliques et la qualité de l'eau (haies, bandes enherbées, pratiques agricoles, etc.);
- concilier activité agricole et développement des itinéraires de modes doux.

A l'issue de cette 1^{re} phase, les pistes de travail pour la Mission Bassin Minier se concentrent sur la valorisation et la préservation des coupures d'urbanisation de la Trame verte et bleue, comme cela était pressenti, mais également sur les espaces ouverts participant à la perception du patrimoine minier, espaces mis en évidence par l'étude paysage dans son diagnostic.

La poursuite de cette démarche en 2015 passera pour la Mission Bassin Minier par un travail sur des territoires tests.

A l'échelle de l'Aire Métropolitaine

Suite à la volonté de l'association Aire Métropolitaine de Lille de recentrer ses actions sur certaines thématiques et de concentrer ses efforts sur la mise à jour de l'état des lieux de la Trame verte et bleue à l'échelle de l'AML, le travail sur la vallée de la Scarpe a été mis à l'arrêt. En 2014, la Mission Bassin Minier, dans le cadre du groupe de travail animé par l'Espace Naturel Lille Métropole (ENLM), a contribué au recueil des données des partenaires sur l'état d'avancement de l'ensemble des projets. La cartographie est en cours de réalisation par l'ENLM. Ces éléments constitueront une base pour identifier les points de blocage et les éléments moteurs de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue.

Mise en œuvre des boucles de la Trame verte et bleue

La Mission Bassin Minier a poursuivi son travail d'accompagnement technique aux études portées par les collectivités et a veillé à la cohérence des projets avec les enjeux de la Trame verte et bleue du Bassin minier et du Schéma Régional des Véloroutes - Voies Vertes.



Signalisation de la Véloroute du Bassin minier entre le Val de Souchez et le Parc des Îles

Mission Bassin Minier

En 2014, un groupe de travail s'est réuni afin de finaliser le tracé de « la Véloroute du Bassin minier » (itinéraire n°31 du Schéma Régional) dans sa traversée du Douaisis jusqu'au Parc des îles sur la CAHC. L'itinéraire identifié s'appuie sur les boucles de la Trame verte et bleue en cours d'aménagement par la Communauté d'Agglomération du Douaisis (notamment dans la vallée de l'Escrebieux) et permet d'assurer la connexion de la Véloroute avec la gare de Douai et les itinéraires déjà aménagés (Circuit des 3 cavaliers, Voie verte du Sucre, Voie verte de la Scarpe et le Chemin des Galibots).

La Mission Bassin Minier a par ailleurs suivi les travaux de définition de « la Véloroute du Paris- Roubaix » sur le territoire de la Pévèle, entre Saint-Amand-les-Eaux et la métropole lilloise, en partenariat avec le Pays Pévélois et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Contribuer à l'émergence de quelques grands pôles structurants, notamment dans le domaine des loisirs et sports de nature, et poursuivre la mise en œuvre du DTA Sports de Nature

Suite aux travaux de la Conférence Permanente du Bassin Minier qui ont confirmé le potentiel des sports de nature comme vecteurs de développement et d'attractivité du Bassin minier, la Mission Bassin Minier s'est engagée dans un tour de table avec ses partenaires pour favoriser l'appropriation de la stratégie « Bassin minier, Destination Sport et Nature » (action n°3 du Livre blanc de la CPBM). Ont ainsi été rencontrés les EPCI du Bassin minier, les services en charge du sport des deux Départements et de la Région, le Comité Régional du Tourisme et le Comité Départemental du Tourisme du Nord, la Mission Louvre-Lens Tourisme et le parc départemental d'Olhain.

Cette stratégie d'ensemble ayant été accueillie favorablement, la Mission Bassin Minier a poursuivi son action par un travail en régie d'identification des principaux pôles structurants et leur mise en réseaux. Elle a également travaillé sur la définition des niveaux de services requis selon les sites (action n°1 du Livre blanc de la CPBM).

Pour les pôles structurants, l'état des lieux est le suivant :

- convergence de vues entre le nouveau maire de Condé-sur-l'Escaut et la Mission Bassin Minier sur l'avenir de la base de loisirs qui nécessite un renforcement de son offre d'accueil, notamment en matière d'hébergement, dans la poursuite des aménagements et constructions engagés récemment. A la suite d'un travail mené par le Conseil Général du Nord sur la refonte des cheminements et conditions de stationnement, la commune souhaite que la Mission Bassin Minier anime la réflexion sur les prochaines orientations programmatiques ;
- appui technique à la CAHC pour le lancement de l'étude sur l'aménagement du terail 101 dédié à la descente en VTT et autres dispositifs à roue au niveau du Parc des Îles ;
- pilotage d'un groupe d'étudiants missionnés pour étudier les potentialités du terail 58 à Grenay et Mazingarbe pour la pratique du VTT de descente ;
- appui de la Mission Bassin Minier aux Plans Départementaux des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) en dépit des difficultés récurrentes dans la mise en œuvre de ces dispositifs. Toutefois, c'est bien dans le cadre des PDESI que la Mission Bassin Minier est intervenue sur la réflexion concernant la refonte des circuits VTT, en lien notamment avec le PNRSE ;
- propositions formulées par la Mission Bassin Minier d'élaboration d'une offre nouvelle de « randonnées permanentes » dans le cadre d'une convention passée avec la Ligue Régionale de Cyclotourisme ;
- signature d'une convention avec la Ligue Régionale de Cyclisme visant à faire du Bassin minier un territoire privilégié pour la pratique du VTT.



Équipe vainqueur du Raid Bassin Minier 2014

Mission Bassin Minier

Les projets « Naturasport » de Fouquières-lès-Lens (site dédié à la pratique du VTT) et de pôle d'accueil du tourisme à vélo de Rieulay n'ont pas connu d'évolutions notables en 2014.

En 2014, la Mission Bassin Minier a accompagné ou organisé elle-même un certain nombre d'événements relevant des « Sports de nature » :

- elle a ainsi organisé en 2014 la 9^e édition du Raid Bassin Minier dont le succès ne se dément pas. Pourtant l'équipe d'organisation de la Mission Bassin Minier a décidé que la 10^e édition serait aussi la dernière et laisserait place à partir de 2016 à une autre formule, plus ciblée sur les familles et sur une découverte plus accessible au plus grand nombre des richesses patrimoniales, environnementales et paysagères du Bassin minier ;
- en ciblant les activités phares identifiées dans le Diagnostic Territorial Approfondi (DTA) en 2009, la Mission Bassin Minier a accompagné en 2014 la seconde édition du challenge VTT du Bassin minier qui offre une belle opportunité pour tester, lors d'épreuves VTT spectaculaires, les sites, rassembler les meilleurs spécialistes régionaux et attirer des participants au-delà des frontières françaises (Belgique - Pays-Bas - Allemagne) ;
- l'année 2014 aura aussi été celle du lancement de la 1^{re} édition du Trail des Pyramides Noires programmé le 31 mai. Avec le soutien de l'ensemble de ses partenaires habituels mais aussi avec les sportifs, la Mission Bassin Minier a organisé cet événement qui a rassemblé plus de 750 participants, dont plus de 170 sur la version de 104 km. Cette 1^{re} édition a été un succès. Au-delà d'une course, le Trail des Pyramides Noires a également été un moment festif grâce au partenariat avec le 9-9 bis dans le cadre d'un Grand Baz'Art musical.

La promotion de ces événements s'est progressivement uniformisée via l'amorce en 2014 du portail « Sports de Nature » dont la réalisation figurait aux programmes issus du DTA et la CPBM (action n°10 du Livre Blanc).

Départ du Raid Bassin Minier 2014
Mission Bassin Minier



Co-animer les démarches techniques à l'échelle de l'« Aire Métropolitaine de Lille »

L'urbanisme commercial à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille

En partenariat avec la CCI de Région Nord de France et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM), la Mission Bassin Minier poursuit depuis plus de 10 ans l'animation d'un groupe de travail « urbanisme commercial » en charge de l'observatoire du commerce de +300 m² de surface de vente à l'échelle depuis 2013 de l'Aire Métropolitaine de Lille et du suivi des nouvelles formes de commerce en développement.

L'année 2014 a été mise à profit pour consolider le partenariat avec la CCIR, suite à la fusion des chambres de commerce et d'industrie locales, ainsi que pour engager l'étude sur le développement des « drives ».

Contribution de la Mission Bassin Minier à l'organisation d'ateliers techniques de l'Aire Métropolitaine de Lille

En 2013, l'Aire Métropolitaine de Lille a été saisie d'une demande de Monsieur Christian POIRET, Président de la Communauté d'Agglomération du Douaisis et Président à cette époque de la commission « Habitat et Urbanisme durable » de l'AML, de réalisation d'une étude sur les garanties d'emprunts accordées par les collectivités locales en faveur du logement social.

Les objectifs de cette étude étaient de mesurer les conséquences juridiques, financières et en matière de politique de l'habitat de l'octroi de ces garanties, d'en apprécier les risques et d'en identifier les enjeux pour les collectivités territoriales. La Mission Bassin Minier a été chargée de l'animation du comité de pilotage de l'étude et de la rédaction du cahier des charges.



Demi-journée technique sur les garanties d'emprunt en faveur du logement social organisée par la Mission Bassin Minier pour le compte de l'Aire Métropolitaine de Lille, 21 novembre Aire Métropolitaine de Lille

Après différents contacts avec les acteurs du monde HLM, il a été décidé d'organiser une demi-journée technique sur ce sujet le 21 novembre 2014, animée par la Mission Bassin Minier.

Cette rencontre, au cours de laquelle sont intervenus des représentants de la Caisse des Dépôts et Consignations, de bailleurs sociaux (le groupe SIA Habitat et Habitat du Nord) et d'une communauté urbaine (la CU d'Arras), avait pour objectif de répondre à l'ensemble des questions que les potentiels garants pouvaient se poser sur le sujet. Plus de 60 personnes, provenant pour l'essentiel des collectivités territoriales, ont participé à cet atelier dont les échanges feront l'objet d'une synthèse qui sera diffusée en début d'année 2015.

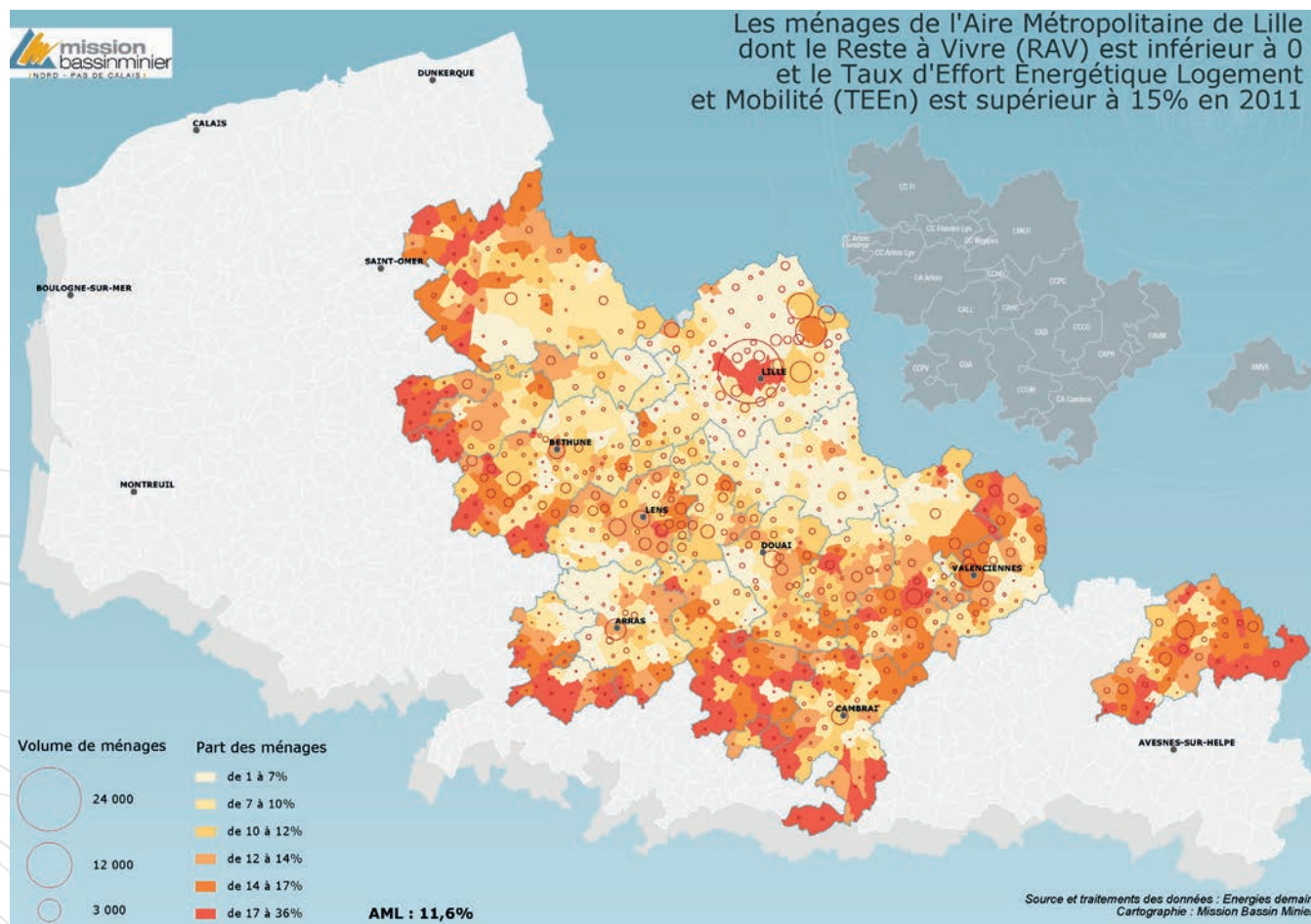
La précarité énergétique liée au transport et à la mobilité

En 2013, les cabinets Energies Demain et Systra ont été désignés par l'AML pour mener une étude exploratoire sur la précarité énergétique liée au transport et à la mobilité à l'échelle de l'AML.

Cette étude, pilotée par la Mission Bassin Minier pour le compte de l'association, avait pour objectifs de dresser un état des lieux de cette dimension de la précarité peu étudiée jusqu'à présent, en identifiant les situations de vulnérabilité, voire de précarité énergétique, des ménages (caractérisation des types de ménages et territoires concernés), de mener une analyse prospective des gisements d'économie liés à la mobilité ainsi que des gisements d'économies potentielles induits par les politiques en faveur d'une mobilité plus durable au sein de l'AML (optimisation du réseau TER existant - réalisation d'un nouveau système, type RER, entre Lille et l'arc sud - développement du covoiturage -).

Un comité de pilotage a été constitué autour de l'AML et de la MBM associant la DREAL, la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'ADEME, le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD) et l'ADULM. Les conclusions de cette étude ont été remises en fin d'année 2014 et une réunion de rendu officielle sera organisée début 2015.

En parallèle, la Mission Bassin Minier et le bureau d'études Energies Demain ont présenté l'état d'avancement de leurs travaux lors d'un séminaire d'études co-organisé par l'ADEME et le CERDD sur la problématique de la précarité énergétique liée aux déplacements le 05 juin dernier à Douai.



Participation aux études menées à l'échelle de l'AML

Engagées en 2013, deux démarches ont été poursuivies durant l'année 2014.

➤ «les dynamiques et vocations métropolitaines en Nord - Pas-de-Calais» associant le SGAR, la DREAL, la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'ADULM, l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer, l'AML et l'INSEE. Afin de compléter une série de travaux menés par la DATAR dans le cadre de la démarche «Territoires 2040», les partenaires ont souhaité engager cette étude avec pour objectifs :

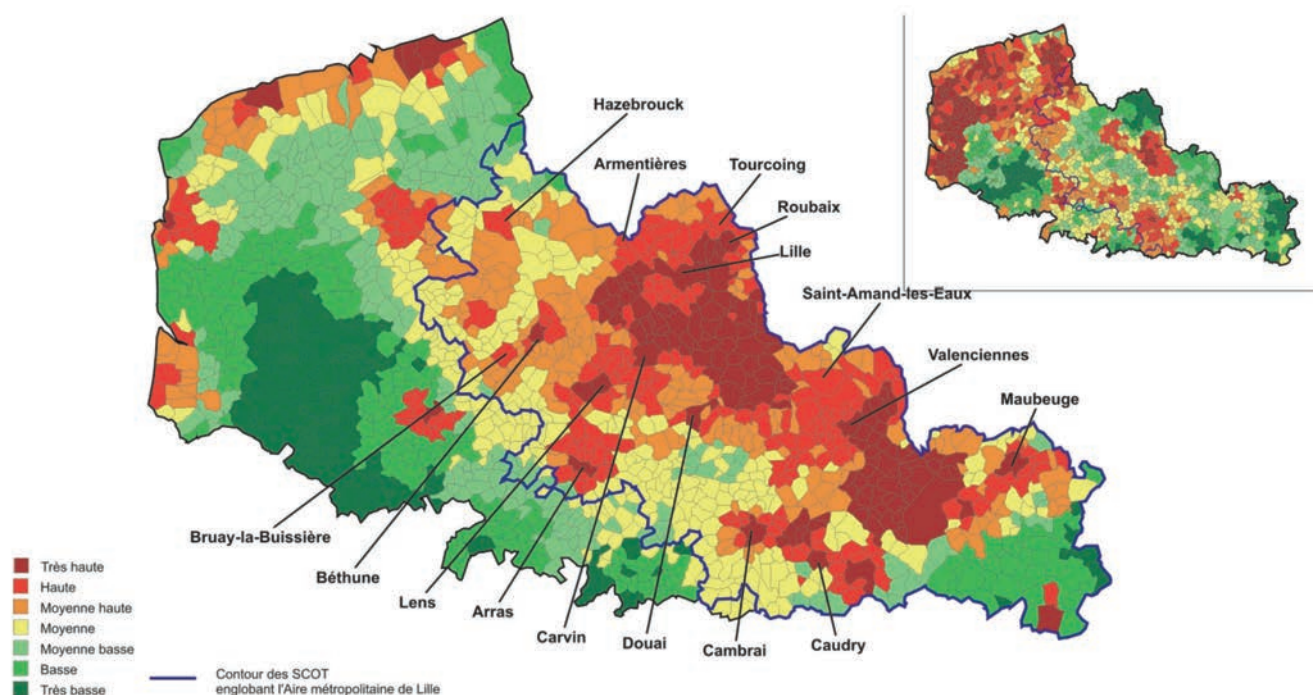
- une appropriation commune du fonctionnement régional en prenant appui sur la mise en évidence des relations entre les territoires, en étudiant plusieurs types d'échanges ;
- de s'intéresser au potentiel métropolitain des systèmes urbains régionaux ainsi mis en évidence et à chercher à les situer, sous cet angle, parmi les autres métropoles françaises, voire parmi les métropoles européennes de leur environnement proche, en tenant compte de la dimension transfrontalière.

La 1^{re} partie de cette étude a donné lieu à la diffusion du «Pages de Profils» de l'INSEE n°155 consacré aux «systèmes territoriaux en Nord-Pas-de-Calais : une région façonnée par les déplacements» et paru en avril 2014. La 2^e partie, en cours de rédaction, sera diffusée en début d'année 2015.

➤ «les impacts sociaux de la métropolisation» associant l'INSEE et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, avec l'appui technique de l'ADULM et de la MBM. Dans un souci de compléter les travaux menés par l'Etat sur le cadre de cohérence relatif à l'aménagement, l'urbanisme et les transports sur l'Aire Métropolitaine Lilloise, les deux départements ont engagé une série de travaux sur les impacts sociaux de la métropolisation. Dès 2013, ils y ont associé l'ADULM et la MBM pour leur expertise technique. En juin 2014 est paru le 4^e volet de cette étude qui a pris la forme d'un «Pages de Profils» n°160 intitulé «Contrastes sociaux et systèmes métropolitains : l'accessibilité concurrentielle à l'emploi». Un document d'analyse plus détaillé est en préparation pour une diffusion début d'année 2015.

INSEE

Carte 9 : INDICATEUR D'ACCESSIBILITÉ CONCURRENCÉE À L'EMPLOI D'UN PÔLE PRINCIPAL (EN MÉDAILLON, D'UN PÔLE INTERMÉDIAIRE), AU LIEU DE RÉSIDENCE, POUR LES HOMMES CADRES



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°4

Animer la mise en œuvre de la feuille de route « Transports/Mobilité » de l’Aire Métropolitaine de Lille

En 2014, animatrice de la thématique « Transports - Déplacements - Mobilité » de la démarche de coopération métropolitaine, la Mission Bassin Minier a poursuivi la mise en œuvre des axes de travail définis.

le renforcement de l’attractivité des transports collectifs métropolitains

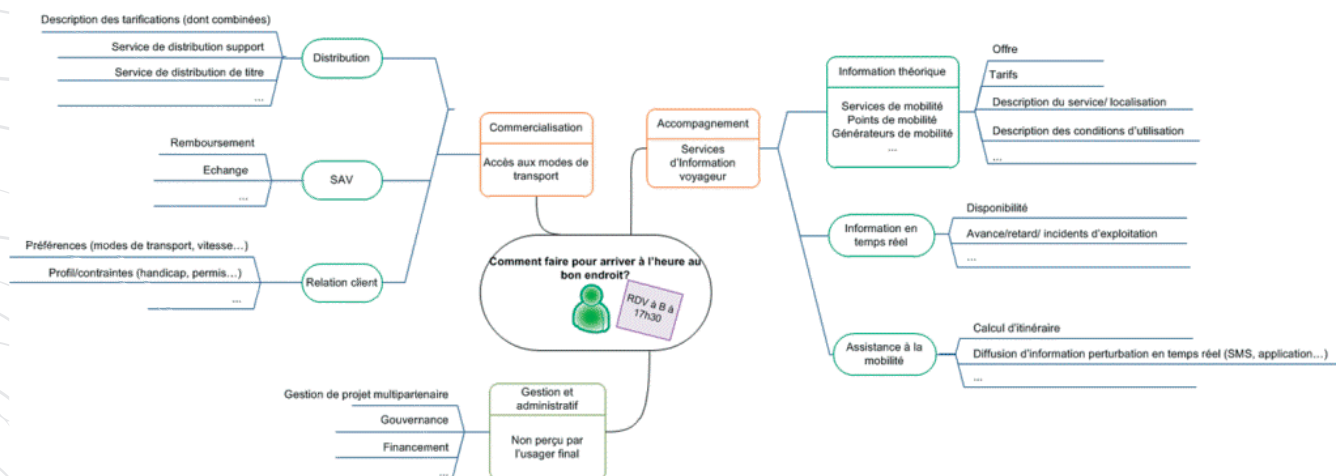
En septembre 2014, la Mission Bassin Minier a finalisé l’étude d’opportunité, lancée en 2013, visant à approfondir la question du développement et de la diffusion de l’information multimodale à l’échelle métropolitaine. Celle-ci a été menée en partenariat étroit avec les Autorités Organisatrices de Transport, le SMIRT, la DREAL, l’Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, les Agences d’Urbanisme de Lille Métropole et de l’Arrondissement de Béthune, les intercommunalités, la Chambre de Commerce et d’Industrie de Région, les SCoT et la plateforme d’innovation I-Viatic.

Cette étude a permis de dresser un état des lieux et d’identifier des axes de travail pour contribuer au développement de l’information Voyageur à l’échelle métropolitaine :

- préparation du développement de l’information Voyageur transfrontalière ;
- assistance au développement de nouveaux services de mobilité ;
- assistance dans les échanges avec les pôles générateurs de déplacements ;
- assistance au développement d’outils d’aide à la décision et d’accompagnement à la mise en œuvre des nouvelles mobilités.

Un document de synthèse de l’étude sera diffusé début 2015.

Schéma fonctionnel des systèmes d’information voyageurs multimodale SETEC its



Le développement des nouvelles formes de mobilité

En 2014, la Mission Bassin Minier a participé à l'étude de faisabilité engagée pour la mise en œuvre du projet LIVICOTE (Lignes de serVice COMplet de mobiliTE) en partenariat avec I-Viatic, la CCI Grand Lille, l'IFSTTAR et le soutien du Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social Solidaire (FIDESS). Ce projet vise à proposer un service de mobilité complémentaire aux offres existantes fondé sur des lignes virtuelles de covoiturage et l'auto-partage (cf. objectif stratégique N°2 - objectif opérationnel N°6 - chapitre 3 : explorer de nouvelles formes de services et d'accompagnement des politiques publiques de mobilité).

Un partenariat financier est en cours de définition afin de pouvoir lancer une phase d'expérimentation en 2015 sur un axe reliant l'agglomération lennoise à la métropole lilloise.

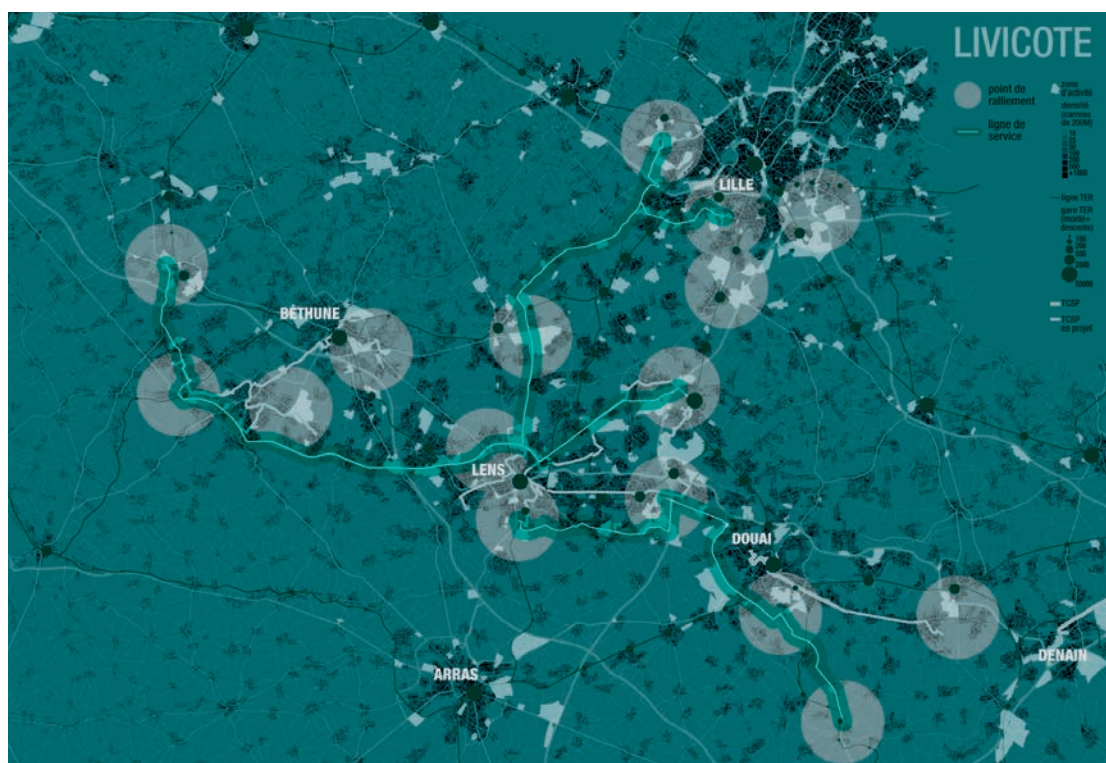
La promotion des potentialités logistiques de l'AML

L'intervention de la Mission Bassin Minier sur cette thématique se fait principalement sur deux axes :

➤ participer à la valorisation des opportunités de développement du fret ferroviaire à l'échelle métropolitaine. Dans le cadre de la démarche « Activer des solutions nouvelles pour le fret ferroviaire » portée par la CCIR Nord de France (en partenariat avec la DREAL, le Conseil Régional, RFF, Lille Métropole et l'AML) et notamment du séminaire de juin 2014, la Mission Bassin Minier a réalisé une 1^{re} cartographie du patrimoine ferroviaire à l'échelle métropolitaine afin d'alimenter l'axe de travail identifié sur la visibilité de l'offre.

➤ identifier les enjeux liés au développement du fret fluvial. La Mission Bassin Minier a participé aux travaux du groupe-projet « Canal » mis en place par l'ADULM afin de contribuer à la définition d'une stratégie de développement intégrée autour de la voie d'eau (approche multifonctionnelle). En articulation avec les réflexions de Ports de Lille, cette démarche vise à identifier les enjeux économiques, urbains et environnementaux pouvant alimenter les stratégies territoriales autour de la valorisation de la voie d'eau.

Carte du projet de service de mobilité LIVICOTE
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°5

Conforter et élargir les réflexions d'ensemble concernant les processus démographiques et socio-économiques spécifiques au Bassin minier

Dans la continuité des travaux menés depuis quelques années, la Mission Bassin Minier a poursuivi en 2014 son intervention sur ce thème qui vise à mieux connaître les liens entre le développement économique, le développement territorial et le développement social, à un moment où ces processus se distendent de plus en plus dans le Bassin minier.

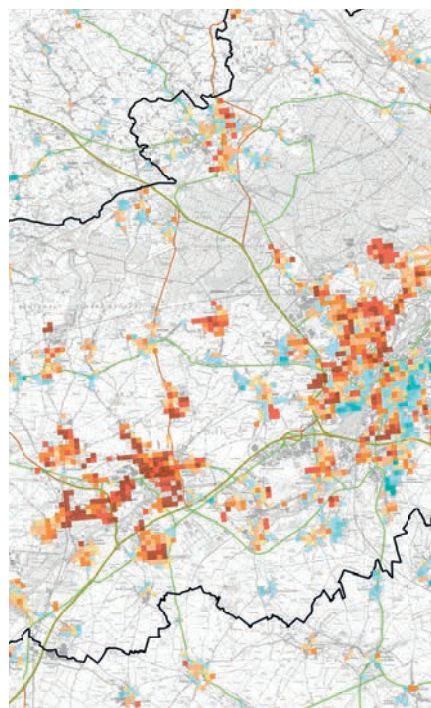
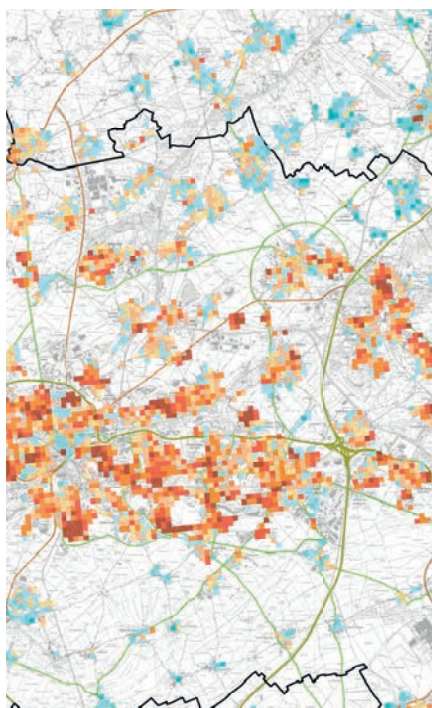
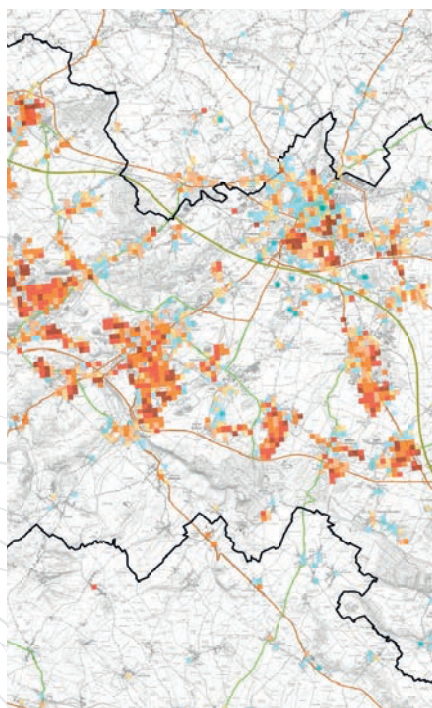
Ce thème d'intervention est à la fois large et prospectif. Il vise essentiellement à développer les réseaux, les coopérations, les partenariats entre les acteurs multiples, en particulier entre sphères privées et publiques (cf. SRADDT). L'action vise en priorité à mieux associer le développement économique et le développement territorial, en créant ou en développant les partenariats qui permettront de définir des stratégies mieux ciblées, à l'échelle des territoires, pour renforcer leur attractivité (économique et résidentielle) et mieux insérer les populations dans les processus de développement.

Cette démarche prend la forme d'observations thématiques permettant une mise en commun d'éléments de connaissance et une identification des enjeux spécifiques à chaque thématique, notamment par la mise en relation des différents acteurs des territoires et la diffusion d'études.

En dehors des thématiques déjà évoquées précédemment à l'échelle de l'Aire Métropolitaine de Lille, plusieurs travaux ont été poursuivis ou engagés au cours de cette année 2014 :

» Dans une période de redéfinition de la géographie prioritaire de la politique de la ville par le Ministère, les Agglomérations du Bassin minier ont demandé à la Mission Bassin Minier au cours du 1^{er} semestre 2013 de piloter un groupe de travail visant à construire un argumentaire technique en faveur d'une approche spécifique pour le Bassin minier, intitulé « Refonte de la politique de la ville - prise en compte des spécificités du Bassin minier Nord - Pas de Calais ». L'analyse de la base de données carroyées de l'INSEE sur les ressources des ménages a permis de mettre en lumière l'extrême pauvreté d'une (grande) partie de la population et le caractère diffus de cette pauvreté, lié notamment à la présence des cités minières.

Extraits de l'analyse du revenu médian par unité de consommation par carreau de 200m
Mission Bassin Minier



Suite à la nomination de Madame Myriam EL KHOMRI au poste de secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville en 2014, le rapport technique lui a été remis lors de sa visite à Lens et Sallaumines le 22 septembre. Ce document avait déjà été remis à Monsieur Patrick KANNER en 2013 en sa qualité de Président du Conseil Général du Nord avant qu'il ne soit nommé Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

En parallèle, la Mission Bassin Minier a poursuivi son travail d'échange d'expériences avec les Agglomérations du Bassin minier en organisant une rencontre avec le GIP Lille Métropole Renouvellement Urbain, en charge de l'élaboration du projet de cohésion sociale de la métropole lilloise. Elle a également participé aux réunions de travail sur la définition des indicateurs d'évaluation des futurs contrats de ville organisés par l'Institut REgional pour la Ville.

Enfin, suite à la publication de la géographie prioritaire de l'Etat qui ne reprend pas pour l'essentiel le Bassin minier, la Mission Bassin Minier a été sollicitée par la Région pour travailler à l'élaboration d'une géographie prioritaire complémentaire à celle de l'Etat. Les travaux, qui tiennent compte notamment de l'inscription de certaines cités minières dans le périmètre inscrit au titre de l'UNESCO, sont en cours.

» Dans le cadre de l'observatoire des dynamiques sociales en cours sur le Bassin minier Nord - Pas de Calais, l'analyse de l'évolution de l'occupation sociale des parcs miniers de Maisons & Cités Soginorpa et de SIA Habitat, engagée en 2013, a été poursuivie en 2014. Elle a donné lieu dans un 1^{er} temps à la rédaction du 10^e numéro de la lettre d'information de l'observatoire de la Mission Bassin Minier «Regards sur...» consacré au profil socioprofessionnel des nouveaux entrants dans le parc de logements de Maisons & Cités Soginorpa, publié en mars 2014. L'étude globale sera quant à elle diffusée au 1^{er} trimestre de l'année 2015.

» En matière d'observation économique, la Mission Bassin Minier a publié le 9^e numéro de la lettre d'information de l'observatoire «Regards sur...» en février 2014, consacré à l'évolution de l'emploi salarié privé dans les zones d'emploi du Bassin minier et d'Arras durant la période 2009-2012.

Par ailleurs, la Mission Bassin Minier participe toujours activement à l'Observatoire Partenarial de l'Economie de la métropole lilloise, dont elle est membre, démarche pilotée par l'ADULM et associant l'ensemble des acteurs institutionnels de l'emploi et de la formation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°6**Poursuivre les démarches liées à la connaissance et à la prévention des risques liés aux séquelles minières*****Intérêt d'une étude de risques***

En juin 2012, l'Instance Régionale de Concertation (IRC) de suivi des risques miniers, à la demande de certaines collectivités, a sollicité la Mission Bassin Minier afin qu'elle engage une réflexion sur les enjeux, intérêts, coûts, modes de financement, périmètre... d'une éventuelle étude de risques.

Sur la base d'une note produite en 2013, mettant en avant que le tissu bâti de 29 communes minières pouvait être touché par une éventuelle inondation en cas d'arrêt des stations de relevage des eaux et de pluie centennale, la Mission Bassin Minier a poursuivi ses échanges avec les acteurs concernés, les services de l'Etat et l'Association des Communes Minières Nord-Pas de Calais (ACM).

L'objectif de ces travaux était d'affiner davantage la liste des stations nécessitant une étude complémentaire et d'identifier les différentes sources de financement. Ainsi, sur la quarantaine de stations protégeant ces 29 communes, seules 26 d'entre elles sont à ce jour retenues. La Mission Bassin Minier poursuivra l'accompagnement des collectivités qui feront l'objet d'études en 2015.



Cité protégée par la station de relevage Cité Dincq à Waziers

Mission Bassin Minier

poursuivre les démarches de coopération internationale

La Mission Bassin Minier s'inscrit dans les politiques d'échanges et de coopération menées par le Conseil régional.

Dans le cadre de l'accord de coopération décentralisée liant les régions de Doukkala Abda (Maroc) et du Nord - Pas de Calais depuis 2005, la Mission Bassin Minier a été invitée à apporter son expérience et sa réflexion à un séminaire franco-marocain, intitulé « Regards croisés sur la politique de la Ville ». Celui-ci s'est déroulé en deux temps, début juin à Safi puis fin novembre 2014 en région Nord - Pas de Calais. La Mission Bassin Minier a co-organisé la journée spéciale « Bassin minier », aux côtés d'ARTOIS COMM, de l'IREV et de la Région.

Dans le cadre de l'accompagnement de la coopération technique entre la Région Nord-Pas de Calais et l'Etat du Minas Gerais (Brésil) sur le thème de la mobilité des personnes et des marchandises dans la Région Métropolitaine de Belo Horizonte, et pour donner suite à la mission « Mobilité » de 2013, la Mission Bassin Minier a présenté en janvier 2014 un rapport comportant des propositions d'axes de travail pour la poursuite de cette coopération.

Dans le cadre de la gestion du label « Patrimoine mondial », la Mission Bassin Minier a développé des partenariats internationaux

» Participation à des séminaires et congrès

- Dans le cadre de la candidature japonaise des sites industriels de l'ère Meiji sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Mission Bassin Minier a été sollicitée pour son expertise et son conseil en matière de stratégie et d'évaluation du dossier, en amont de la décision des organismes décideurs (ICOMOS/ Centre du Patrimoine mondial). Dans les suites des visites et des séances de travail organisées du 09 au 15 juillet à Tokyo, elle est également intervenue lors du Congrès national du patrimoine industriel japonais les 14 et 15 juillet à Tokyo.

- Dans le cadre de la coopération du Triangle de Weimar entre le Nord - Pas de Calais, la Région polonaise de Silésie et le Land allemand de Rhénanie du Nord-Westphalie, la Mission Bassin Minier a participé au séminaire « Les différentes interprétations du patrimoine industriel comme outil de renforcement de l'offre culturelle et touristique locale », qui s'est tenu à Katowice du 05 au 07 novembre. Le séminaire a réuni gestionnaires de sites, urbanistes, conservateurs, professionnels du tourisme ... et a permis de conforter les contacts travaillant sur la valorisation du patrimoine industriel, notamment par le biais des routes du patrimoine industriel.

- Dans le cadre de la 18^e Assemblée Générale d'ICOMOS international organisée à Florence du 12 au 14 novembre, la Mission Bassin Minier a participé au symposium scientifique qui avait pour thème « Patrimoine et Paysages en tant que Valeurs Humaines ». Lors de cette rencontre qui a rassemblé l'ensemble des experts internationaux agissant pour la conservation et la valorisation des sites inscrits au Patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier a pu mesurer le bien fondé des démarches engagées dans le Bassin minier en matière de protection et de ré-usage des paysages. Cette rencontre a également été l'occasion de préciser avec le CILAC et le bureau de TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage) l'organisation du prochain congrès international TICCIH qui se tiendra en septembre 2015 dans la région Nord - Pas de Calais.

- La Mission Bassin Minier a été sollicitée pour intervenir lors d'un séminaire organisé par le service des Monuments Historiques « Historic Scotland » à Edimbourg du 09 au 11 décembre. Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de



Publication de Patrimoine Industriale AIPAI, dir. Massimo Preite, Italie, Novembre 2014.

la candidature de «Forth Bridge» sur la Liste du patrimoine mondial (juin 2015) ainsi que sur le devenir du patrimoine minier en Ecosse.

>> Publication d'articles rédigés par la Mission Bassin Minier

– *La démarche de candidature du Bassin minier du Nord-Pas de Calais à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Towards a european heritage of industry*, dir. Massimo Preite, Patrimonio Industriale AIPAI, Italie. Novembre 2014;

– *The Nord-Pas de Calais coalfield on the World Heritage List* (en anglais), Actes du colloque Industrial Landscapes in World Heritage Context, Technical University Mining Academy, Freiberg, Allemagne. Novembre 2014;

– *Le Bassin minier Nord-Pas de Calais, Patrimoine mondial de l'UNESCO: introduction aux cités minières*, Comunità del lavoro. Città e villaggi operai nel mondo, dir. Luigi Fontana, Université de Padoue, Italie. Décembre 2014;

– *Le Bassin minier Nord-Pas de Calais Patrimoine mondial de l'UNESCO: un nouveau regard sur l'identité du territoire?*, Actes du colloque «Patrimoine et territoire», PNR de l'Avesnois. Décembre 2014.

Délégation internationale à Kitakyushu au Japon en juillet 2014

Sachiko Yamamoto



La Conférence Permanente du Bassin Minier (CPBM)

Suite à la relance de la Conférence Permanente du Bassin Minier en 2013 qui a donné lieu à la rédaction du « Livre Blanc Acte II : 100 propositions pour accompagner la mutation du Bassin minier », et à sa restitution le 16 décembre 2013 devant un parterre d'élus et acteurs de la société civile, la Mission Bassin Minier a poursuivi, en 2014, le travail engagé.

Si certains ateliers mis en place dans le cadre de la CPBM s'inscrivaient naturellement dans les chantiers initiaux de la Mission Bassin Minier et en prolongeaient les travaux dans un cadre ouvert à la société civile (Trame verte et bleue - Urbanisme durable et aménagement du territoire - Transports et mobilité), les thématiques « Emploi / Economie » et « Santé » étaient des sujets nouveaux pour la Mission Bassin Minier (même si les questions de santé avaient été abordées dans les six années de la Mission Bassin Minier).



La Santé

Dans le domaine de la santé, la Mission Bassin Minier a mis à profit le travail technique et partenarial mené en 2013 dans le cadre des ateliers de la CPBM pour renforcer les échanges avec les acteurs territoriaux et esquisser des programmes de travail en commun pour la période 2015 - 2017.

Ainsi, des rencontres ont été organisées avec MM. Jean-Yves GRALL et Sylvain LE-QUEUX, respectivement Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nord - Pas de Calais et Directeur Territorial de l'Artois, M. Patrick BANNEUX, conseiller technique sur les questions de santé au cabinet du Président de Région, M. Olivier LACOSTE, Directeur de l'Observatoire Régional de la Santé, et M. Yves AID, Directeur Régional de la CARMI, ainsi que Mme Anne LEMAY, Directrice de l'offre de santé ambulatoire au sein de la CARMI. Des 1^{ers} travaux ont d'ailleurs été effectués en 2014 par la Mission Bassin Minier pour le compte de la CARMI en matière notamment de cartographie des centres de santé.

La Mission Bassin Minier a également contribué à l'élaboration du dossier de candidature déposé par l'ARS au titre du Programme Territoire de Soins Numérique (PTSN) pour le territoire de Lens-Liévin / Hénin-Carvin, programme pilote lancé par le gouvernement en 2013. En dépit d'atouts importants, le projet porté par l'ARS Nord - Pas de Calais n'a pas été retenu parmi les 5 projets pilotes sélectionnés au niveau national.

Enfin, à l'échelle des Agglomérations, la Mission Bassin Minier a participé à l'étude Santé lancée par Artois Comm et s'est intéressée au projet « les chemins de la forme » mis en place par la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, ceci dans un objectif de dupliquer cette démarche qui se fonde sur la trame verte et les chemins de randonnée pour développer des actions de prévention dans le domaine de la santé (lutte contre l'obésité et les maladies cardio-vasculaires).



L'Économie et la Formation

En matière de développement économique et de formation, la CPBM avait identifié dans son diagnostic territorial de 2013 les enjeux suivants :

- le Bassin minier fait preuve d'un remarquable dynamisme économique depuis plusieurs années : créations nettes d'emplois, maillage par les pôles et clusters, apparition de nouvelles opportunités (Troisième Révolution Industrielle, vieillissement de la population, présence des « alternants » c'est-à-dire des salariés travaillant sur le territoire et résidant à l'extérieur, etc.), implantation du Louvre-Lens et dynamique « EURALENS », inscription à l'UNESCO, etc. ;
- mais une très large part de la population du Bassin minier reste à l'écart de ce dynamisme économique et n'en profite pas.

En réponse à ces enjeux, le Livre Blanc avait identifié 25 propositions poursuivant fondamentalement deux grands objectifs :

- poursuivre et amplifier la création d'emplois dans le Bassin minier, en systématisant la logique « économie de la connaissance » (rapprochements recherche - formation - entreprises) dans tous les points forts du territoire, pour développer et fixer sur le territoire des filières industrielles et tertiaires dynamiques (cf. propositions n°85 à 97 du Livre Blanc) ;
- faire profiter la population de ce développement et ainsi éviter « l'excellence hors-sol » (cf. propositions n°98 à 110 du Livre Blanc).

La Mission Bassin Minier n'en a pas moins abordé ce chantier avec beaucoup d'humilité compte tenu de sa faible antériorité en la matière. Elle a commencé par vérifier que les propositions du Livre Blanc étaient cohérentes avec les priorités :

- du Rectorat lors d'une rencontre en mai 2014 avec Monsieur Jean-Jacques POLLET, Recteur de l'Académie de Lille ;
- des directions de la Région en charge de l'Education et de la Jeunesse d'une part et de l'Economie, la formation, la recherche et le développement (y compris la Mission d'appui aux programmes régionaux de formation) d'autre part, en mai et juin 2014.

Au cours de ces entretiens, il est apparu clairement que la question de l'articulation des cartes de formation avec le développement économique était aujourd'hui une priorité stratégique tant au niveau régional qu'à l'échelle nationale et européenne. Le Rectorat et la Région ont, chacun en ce qui les concerne, souligné leurs besoins de territorialiser leurs actions dans ce domaine et identifié la Mission Bassin Minier comme un relais pertinent pour outiller leurs interlocuteurs territoriaux.

La Mission Bassin Minier s'est ensuite attachée à prendre appui sur les dynamiques en cours dans le Bassin minier pour y intégrer les propositions du Livre Blanc et enclencher leur mise en œuvre tout en respectant le rôle de chaque acteur. C'est ainsi que la Mission Bassin Minier a saisi l'opportunité de la dynamique des Forums « EURALENS » pour proposer le lancement d'un Forum « Economie et Formation » (cf. objectif stratégique N°2 - objectif opérationnel N°3 - chapitre 2 : appui à la stratégie économique d'EURALENS). Sur les territoires non couverts par l'association EURALENS, elle a engagé une série de rencontres afin de présenter aux services concernés, en charge du développement économique et de l'insertion, les conclusions du Livre Blanc et proposer des pistes de collaboration. Une 1^{re} rencontre a eu lieu avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut en avril 2014.

La Mission Bassin Minier a enfin consulté les acteurs qui avaient participé aux « Cercles d'Innovation » mis en place en 2013 dans le cadre du volet « Economie/Formation » de la CPBM, afin de déterminer quelle(s) suite(s) leur donner. Il s'est avéré que, sur ces problématiques de reconversion par l'économie de la connaissance et de lien entre formation et projets de territoire, l'enjeu résidait désormais principalement dans la sensibilisation et l'appropriation des élus. C'est pourquoi, la Mission Bassin Minier a travaillé à la mise au point de « Cercles d'Innovation » spécifiquement dédiés aux élus intéressés, afin de leur offrir un espace d'information, d'échange et de formation sur ces questions. Un premier cycle pourrait être lancé début 2015.



Trophée national de l'innovation logistique 2013, Campus Euralogistic à Douges
Laurent Desprez

Objectif
stratégique **2**

*Appuyer techniquement
les partenaires de la
Mission Bassin Minier dans
la mise en œuvre de leurs politiques
et de leurs projets d'aménagement
et de développement
sur le territoire du Bassin minier*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Appui technique à l'Etat, à la Région et aux Départements en jouant un rôle de médiateur et facilitateur dans la mise en œuvre de leurs dispositifs territoriaux, notamment le FEDER, le GIRZOM, le Fonds Régional Bassin Minier, le CPER....

Programmation des crédits GIRZOM 2014

La Mission Bassin Minier a participé à la toute dernière année de programmation des crédits GIRZOM, aux côtés des financeurs, et a notamment apporté son soutien à la ville d'Ostricourt dans le montage technique du dernier dossier de réhabilitation des Voiries et Réseaux Divers de la commune.

En marge de la programmation GIRZOM, la Mission Bassin Minier a piloté durant plus de 10 ans la restructuration du quartier du Maréchal Leclerc à Annay-sous-Lens, qui s'est achevée en début d'année 2014, l'ensemble des 150 ménages ayant été relogés et le programme de constructions neuves se terminant également. Cette opération figure parmi les dernières grandes opérations de démolition de logements de type « camus haut » du Bassin minier Nord - Pas de Calais.

Contribution à l'élaboration des Programmes Opérationnels FEDER 2014-2020

Suite aux contributions proposées par la Mission Bassin Minier dans le cadre de la préparation du PO FEDER pour la période 2014-2020, celle-ci a poursuivi ses réflexions dans le cadre du futur CPER Etat-Région, en arguant notamment des particularités du Bassin minier, celui-ci pouvant justifier d'un volet territorial au titre des « territoires vulnérables ». Dans un contexte difficile et malgré les incertitudes en termes de calendrier et de crédits, la Mission Bassin Minier est restée en veille sur ces sujets afin de garantir au Bassin minier des conditions favorables à la mise en œuvre de ses projets. Cette action s'est traduite par la production de notes et la participation à de nombreuses réunions.

Participation aux démarches territoriales du Département du Nord

En 2014, la Mission Bassin Minier a poursuivi son travail d'accompagnement des services du Département du Nord dans la construction du Contrat de Territoire du Département sur les territoires du Douaisis et du Valenciennois ainsi que dans l'élaboration du Programme Départemental de l'Habitat (participation aux réunions de travail, comités de pilotage techniques et politiques).

Jouer un rôle de facilitateur dans la mise en œuvre des schémas régionaux et des démarches régionales à l'échelle du Bassin minier et de l'arc sud

Cette démarche a été poursuivie en 2014 avec notamment la mise en œuvre du Schéma de Trame verte et bleue ou encore du Schéma Régional des Véloroutes - Voies vertes (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°2 - chapitre 3: mise en œuvre des boucles de la Trame verte et bleue).

La véloroute du Bassin minier
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

Appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l'urbanisme (en particulier les cités du Louvre) et du développement économique

La Mission Bassin Minier a poursuivi, en 2014, son rôle clé d'appui technique auprès de l'association EURALENS.

Appui technique au volet urbain d'EURALENS

L'intervention de la Mission Bassin Minier a principalement été axée sur les deux démarches suivantes :

» l'étude « la Chaîne des Parcs »

La Mission Bassin Minier suit cette étude qui s'appuie très largement sur le schéma de la Trame verte et bleue du Bassin minier. Elle apporte son concours tant sur la connaissance du terrain et des acteurs que sur celui de la programmation et des propositions d'activités nouvelles.

» la mise en place des éco-cités du Louvre

Dans le cadre de la démarche des cités-pilotes (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°1 - chapitre 4 : l'assistance technique à l'émergence d'opérations-pilotes et la construction de partenariats techniques, contractuels et financiers autour de celles-ci : les cités-pilotes), il existe une attente très forte sur les cités minières qui entourent le musée du Louvre-Lens. Peut-être plus encore qu'ailleurs, la réflexion sur la valorisation du patrimoine minier s'articule avec une réflexion plus large sur l'urbanisme ; densification du bâti, diversification des fonctions urbaines, mutation fonctionnelle du parc minier vers d'autres usages (gîte, hébergement, diversification des statuts d'occupation, etc.), qualité des espaces publics, etc.

La présence du Louvre-Lens confère aux cités minières limitrophes une fonction plus forte de vitrine du savoir-faire en matière de renouvellement urbain fondé sur la réhabilitation-reconversion plutôt que sur la démolition-reconstruction. La Mission Bassin Minier accompagne ainsi la ville de Lens et les bailleurs Maisons & Cités Soginorpa et SIA Habitat pour faire des éco-cités du Louvre un exemple de mutation réussie.



Appui à la stratégie économique d'EURALENS

Depuis 2010, la Mission Bassin Minier accompagne, depuis leur mise en œuvre, les démarches suivantes aux côtés de l'association EURALENS, des services de l'Etat, de la Région, des réseaux consulaires et des intercommunalités :

» le Forum EURALENS « Economie et Formation »

Le Forum EURALENS « Economie et Formation » a été lancé lors de l'Assemblée Générale d'EURALENS du 27 juin 2014 qui en a confié le pilotage au sous-préfet de Lens et la maîtrise d'œuvre à la Mission Bassin Minier. Il s'agit en effet de concrétiser, avec les acteurs de la formation, de la recherche, les milieux économiques et les collectivités, les propositions du Livre Blanc visant à faire profiter la population locale du développement observé sur le territoire en évitant « l'excellence hors-sol », à mieux articuler projets de territoire et appareils de formation et d'insertion (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°8 - chapitre 2 : l'Economie et la Formation). Ce forum, dont les travaux préparatoires ont été menés au cours du 2^e semestre 2014, se déroulera au cours du 1^{er} semestre 2015. Il impliquera l'ensemble des territoires du périmètre EURALENS (CALL, CAHC, Artois Comm, CUA et CAD), partira des projets et initiatives déjà à l'œuvre sur le territoire et implémentera les politiques menées en la matière par la Région et le Rectorat.

>> les « Clusters EURALENS »

La stratégie économique d'EURALENS s'appuie en particulier sur le développement de « clusters » pour tirer profit de la mise en mouvement et du surcroît d'attractivité apportés par le succès du Louvre-Lens. Ces clusters consistent à faire émerger sur le territoire, dans des secteurs économiques donnés, sans nécessairement de lien avec le musée, une chaîne complète de création de valeurs et d'emplois par le rapprochement de la production de connaissances (centres de recherche publics et privés), de la transmission de ces connaissances (acteurs de la formation et de l'enseignement) et de la traduction en activités économiques et en emplois de ces connaissances (entreprises et organisations professionnelles). Il s'agit de doter le territoire de ses propres capacités d'innovation, de ses propres leviers de création de richesses et d'emplois, de ses propres aptitudes d'anticipation et d'adaptation progressive aux évolutions.

>> Louvre-Lens Vallée, pôle Numérique Culturel

La Mission Bassin Minier est membre associé de l'association qui porte le pôle. En 2014, elle a étroitement collaboré à la mise en œuvre de l'appel à projets start-up lancé par le pôle : réunion du financement et participation au jury de sélection des lauréats. Les 6 start-up finalement sélectionnées parmi plus de 50 candidats ont été officiellement installées à Lens lors de l'inauguration de l'Ecole Paul Bert le 27 novembre 2014. Cet événement constitue une traduction emblématique des impacts de l'arrivée du Louvre-Lens. La Mission Bassin Minier s'implique également auprès du pôle dans ses différentes actions d'animation économique et pour assurer sa pleine intégration dans la dynamique territoriale globale.

>> Le Pôle Métiers d'Art

Rédactrice du projet d'Institut des Métiers d'Art et du Patrimoine (IMAP), la Mission Bassin Minier accompagne sa nouvelle directrice, Madame Margherita BALZERANI, désignée en février 2014 : événement de lancement de l'IMAP au Louvre-Lens, ingénierie financière pour la constitution de son budget, rencontre avec toute l'équipe de la Mission Bassin Minier et sensibilisation sur les enjeux du Bassin minier. La Mission Bassin Minier est en outre membre du comité de pilotage du Salon international des Métiers d'art de Lens qui a accueilli 20.000 visiteurs en 2014 et prépare sa future prise en charge par l'IMAP à partir de 2015.

La Mission Bassin Minier est également associée aux travaux des autres « clusters EURALENS » : Euralogistic et Cluster Senior, par la CCIR - antenne de l'Artois, Sport & Bien-être par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Ecoconstruction par le CD2E.



Appui technique au Label EURALENS

Après les deux premières vagues inaugurales du dispositif du Label EURALENS en 2013, une troisième vague a été menée à bien en 2014. L'AG d'EURALENS du 28 novembre a attribué son label à 11 nouveaux projets (parmi 21 candidats) de nature variée (urbain, économique, culturel, touristique et éducatif) et répartis sur l'ensemble du périmètre de l'association. Un projet porté par la Mission Bassin Minier elle-même a été retenu : « les événements sportifs pour la valorisation de la Destination Sports et Nature ».

La Mission Bassin Minier est membre des différentes instances du dispositif de labellisation : l'équipe d'instruction du label (instruction, accompagnement des projets candidats), le comité technique des partenaires (sélection et mise en cohérence avec les politiques territoriales) et l'assemblée générale. Elle participe à la rédaction des conventions de labellisation signées entre EURALENS et les lauréats du label. Elle contribue également à l'élaboration du « Cahier du Label » qui met en valeur les projets. L'édition 2014 de cet ouvrage paraîtra en janvier 2015.

L'attribution du label fait bénéficier à ses lauréats d'une valorisation de leur projet, d'un soutien en termes d'ingénierie et d'un accès facilité et sécurisé aux financements de droit commun. La Mission Bassin Minier est très impliquée dans le suivi des projets déjà labellisés, dimension très importante pour la crédibilité et l'intérêt de ce label. Ses différents spécialistes sont mobilisés auprès des porteurs de projet(s) dès lors qu'ils concourent par ailleurs aux axes prioritaires d'intervention propres à la Mission Bassin Minier. Sur les 37 projets désormais labellisés par EURALENS, la Mission Bassin Minier intervient directement sur plus de 20 d'entre eux.



Filère bois Locale: médiathèque de
Givenchy-en-Gohelle
Elsa Liverani architecte

Suivi et évaluation des impacts du Louvre-Lens

Animatrice du groupe de travail « Evaluation » du volet économique d'EURALENS qui a rendu en 2011 une proposition de dispositif de suivi et d'évaluation des impacts du Louvre-Lens, la Mission Bassin Minier est un acteur clé de la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC) mise en place par EURALENS en décembre 2013.

Ce forum réunissant tous les acteurs concernés par la dynamique territoriale née du Louvre-Lens leur permet de construire une connaissance collective de la transformation à l'œuvre. Il s'est donné trois objectifs opérationnels conduits par trois groupes de travail distincts, dont les deux premiers sont animés par la Mission Bassin Minier :

- rendre compte de la transformation du territoire par la réalisation d'un état annuel des impacts du Louvre-Lens sur le territoire (volet 1) ;
- échanger sur des études thématiques en cours ou à mener et approfondir des coopérations dans le cadre des dimensions observation et évaluation de la plateforme (volet 2) ;
- développer un espace associant recherche scientifique et expérience opérationnelle sur les processus de transformation et de résilience territoriale (volet 3).

C'est dans le cadre du volet 1 de la PIC EURALENS que la Mission Bassin Minier a piloté la rédaction de la publication « Louvre-Lens, chiffres clés et impacts 2014 », diffusée fin novembre 2014 à tous les élus. Collectant et organisant autant d'éléments que possible sur les premiers impacts de l'arrivée du musée et de la dynamique induite, ce document est une ressource qui nourrit la communication à l'égard des médias et de la population.

Dans le cadre du volet 2, la Mission Bassin Minier anime, pilote ou participe aux comités de pilotage des études menées par les différents acteurs, ce qui lui permet d'en compiler progressivement tous les résultats, d'en favoriser les complémentarités et de fournir des éléments de connaissance et de décision sur les processus de transformation qui sont à l'œuvre sur le territoire.

A ce titre, la Mission Bassin Minier participe directement à plusieurs démarches en cours :

- le suivi d'une quarantaine d'indicateurs statistiques décrivant les différents aspects démographiques, sociaux et économiques du territoire d'accueil du musée. Cette action, portée par l'INSEE et la Région avec le suivi partenarial d'EURALENS et de la Mission Bassin Minier, fait l'objet tous les 5 ans d'une publication, à l'image de la première étude TO publiée en septembre 2012 « Le Louvre à Lens : un défi culturel, sociétal, économique et urbain ». Entre deux publications, une base de données détaillée est tenue à jour annuellement ;
- le suivi du Contrat d'Etudes Prospectives (CEP) Tourisme Louvre-Lens, lancé en janvier 2013, par la DIRECCTE et la CCI de Région - antenne de l'Artois. Le CEP a pour objectif d'anticiper les mutations et d'éclairer les stratégies d'action des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, en matière de politique de ressources humaines au service du développement de l'emploi et des compétences ;
- le suivi d'un panel d'habitants du territoire d'EURALENS durant 4 années afin de disposer d'une analyse fine des effets de l'implantation du Louvre-Lens auprès de la population ainsi que de l'opération EURALENS et de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial par l'UNESCO. La maîtrise d'ouvrage de cette démarche est assurée par la Région ;
- l'animation et le pilotage d'un groupe de travail interdépartemental sur les impacts sociaux du Louvre-Lens.

En parallèle, la Mission Bassin Minier a été associée aux travaux de la Mission Louvre Lens Tourisme et du Louvre-Lens sur les enquêtes qu'ils ont menées auprès des visiteurs du musée.

Appuyer techniquement, qualifier et accompagner les grands projets structurants d'aménagement et de développement du Bassin minier

Pour l'ensemble des grands sites, la Mission Bassin Minier poursuit son travail d'accompagnement technique sur les volets suivants :

- définition des programmes et articulation à l'échelle du Bassin minier ;
- définition des contenus en lien avec la valorisation du patrimoine minier ;
- mise en réseau des acteurs ;
- appui à l'ingénierie financière.

Le détail des interventions est présenté dans les chapitres suivants :

- objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°1 « Mettre en œuvre le Plan de gestion UNESCO » ;
- objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°2 « Finaliser la Trame verte et bleue du Bassin minier et l'inscrire dans son cadre régional et métropolitain » ;
- objectif stratégique N°2 - objectif opérationnel N°3 « appuyer techniquement la démarche EURALENS sur les thèmes de l'urbanisme et du développement économique »

Le parc des Îles de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin

Philippe Frutier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°5**Promouvoir, en lien avec les collectivités locales et intercommunales, ainsi qu'avec les principaux acteurs de la construction de logements, des opérations exemplaires en matière d'urbanisme durable**

La Mission Bassin Minier se positionne sur deux grands champs d'intervention dans le domaine de l'urbanisme durable.

La diffusion de bonnes pratiques en matière de construction et d'urbanisme durables

Depuis 2006, à la demande de l'ADEME et de la Région, la Mission Bassin Minier assume le rôle de relais local de diffusion des bonnes pratiques en matière de construction et d'urbanisme durables. A chaque fois, elle a cherché à cibler son intervention pour faire émerger de nouvelles pratiques.

Plutôt engagée à l'origine dans des démarches de sensibilisation, la Mission Bassin Minier a progressivement évolué dans son approche pour accompagner des opérations concrètes de construction et/ou d'urbanisme. Ainsi, toutes les opérations ayant été soutenues par la Mission Bassin Minier ont été éligibles à l'appel à projets ADEME/Région. L'éco-quartier du 4-5 Sud de Méricourt est d'ailleurs à ce jour le seul projet retenu et financé par le FEDER dans le cadre de cet appel à projets.

Le cadre contractuel avec l'ADEME et la Région est actuellement en cours de refonte. La Mission Bassin Minier attend de connaître les futures modalités du nouveau dispositif pour définir son engagement à venir sur cette thématique. La déclinaison territoriale de la Troisième Révolution Industrielle (TRI) sera vraisemblablement une piste à explorer pour la Mission Bassin Minier.

À Méricourt, la mise en œuvre du projet d'éco-quartier du 4/5 Sud se heurte actuellement à une réelle difficulté à mobiliser les opérateurs de logements privés. Pour autant, la Mission Bassin Minier maintient ses efforts pour accompagner l'émergence d'une opération innovante de construction sur les lots libres du programme et a proposé pour ce faire une méthodologie de travail adaptée. Enfin, elle a engagé une mission de mesure des performances énergétiques de la Médiathèque (en attendant des conclusions compte tenu des difficultés économiques rencontrées par le prestataire).

La Mission Bassin Minier a accompagné la ville de Loison-sous-Lens dans la construction d'une cantine scolaire à hautes performances environnementales, dont la première pierre a été posée en septembre 2014.

La performance environnementale

La Mission Bassin Minier est engagée dans deux démarches expérimentales :

» participation au projet Réhafutur-2.

La Mission Bassin Minier a apporté en 2014 un soutien technique au projet Réhafutur-2 porté par le Cluster Eqvation. Cette opération concerne la rénovation thermique de 6 logements miniers avec un triple objectif : atteindre le label BBC rénovation, mettre en œuvre des éco-matériaux et viser la massification des procédés à une échelle plus large ;

» participation au projet expérimental « Pièces intermédiaires » portant sur le rôle des volumes intermédiaires dans la thermique et la qualité de l'air des logements.

Le projet est soutenu par la Région et l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets « Lutte contre le changement climatique, recherches appliquées dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme ». Le projet se développe sur 3 ans en partenariat avec le laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture et du paysage de Lille, le Groupe SIA Habitat et le Laboratoire Génie Civil et géoEnvironnement de la région (LGCgE).

Apporter une assistance technique aux Agglomérations et syndicats mixtes des transports sur des problématiques de mobilité émergentes

Les travaux de la Mission Bassin Minier sur cette thématique se sont fondés sur une feuille de route structurée autour des 4 objectifs stratégiques suivants.

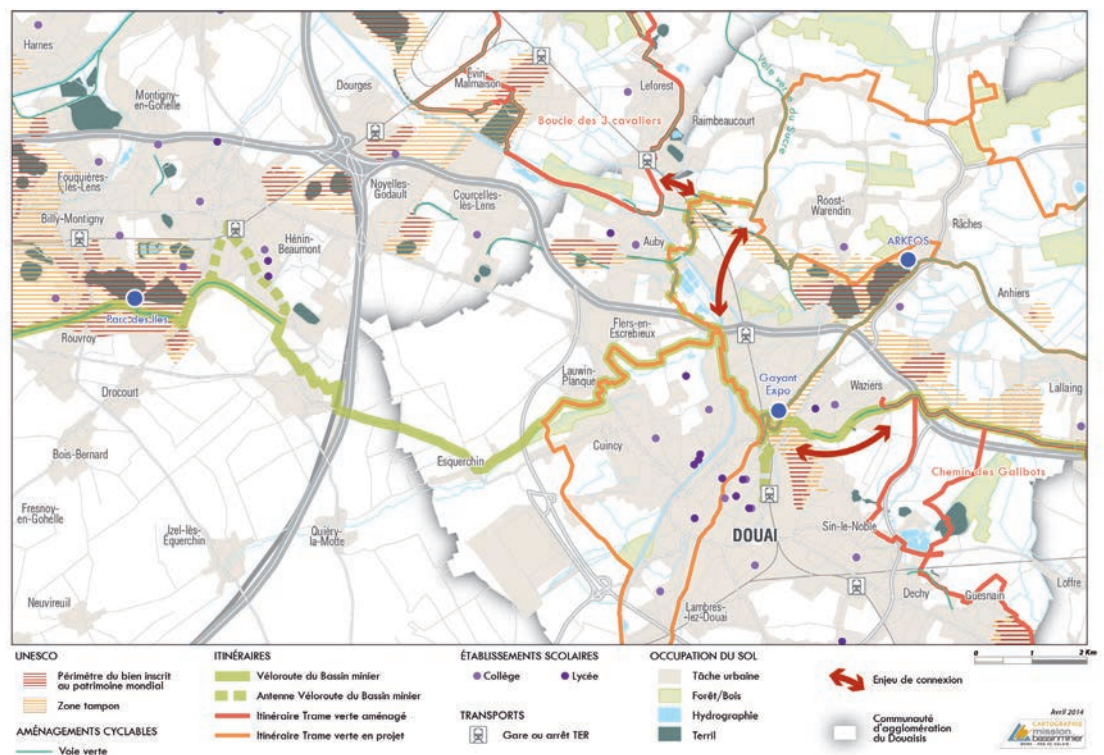
Renforcer l'attractivité des transports collectifs du Bassin minier

En 2014, la Mission Bassin Minier a poursuivi son appui technique auprès du SMT Artois Gohelle dans la mise en œuvre de son projet d'axes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en contribuant aux études de maîtrise d'œuvre engagées.

La Mission Bassin Minier a par ailleurs engagé un travail, en collaboration avec l'AU-LAB, sur la valorisation urbaine des axes de BHNS en prenant appui sur la méthode du contrat d'axe. Ce travail consistera à croiser l'ensemble des enjeux (opportunités foncières, recyclage urbain, valorisation des patrimoines, Trame verte et bleue, etc.) afin d'identifier les secteurs stratégiques d'intervention pour les collectivités. Cette méthode sera expérimentée sur un premier secteur-test, le long de la RD 943 (ex-RN43) en 2015.

Exploiter le potentiel offert par le développement de la pratique du vélo

La Mission Bassin Minier a engagé le travail d'actualisation de la base de données des aménagements cyclables à l'échelle du Bassin minier afin de rééditer, en 2015, la carte «A vélo dans le Bassin minier».



En 2014, un temps d'échanges a par ailleurs été organisé avec l'ensemble des partenaires afin de présenter le Plan Vélo Régional et de décliner les orientations du Livre Blanc en programme de travail.

La Mission Bassin Minier a poursuivi son travail de mise en synergie des différentes politiques cyclables pour développer le maillage et la multifonctionnalité du réseau cyclable sur le territoire. Elle a ainsi contribué à la définition et à la mise en œuvre de la « Véloroute du Bassin minier » en lien avec les projets Trame verte et bleue portés par les EPCI, les politiques départementales et la politique régionale. En 2014, la Mission Bassin Minier est notamment intervenue sur la section de l'itinéraire située à l'interface entre le Nord et le Pas-de-Calais, entre le Parc des îles de Drocourt et Gayant Expo à Douai (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°2 - chapitre 3: mise en œuvre des boucles de la Trame verte et bleue). Elle a par ailleurs réalisé, à la demande du Département du Nord, un travail cartographique spécifique visant à cibler les priorités d'intervention sur l'itinéraire de la « Véloroute du Bassin minier » traversant le Département du Nord.

Explorer de nouvelles formes de services et d'accompagnement des politiques publiques de mobilité

En 2014, la Mission a participé à l'étude de faisabilité engagée pour la mise en œuvre du projet LIVICOTE (cf. objectif stratégique N°1 - objectif opérationnel N°4 - chapitre 2: le développement de nouvelles formes de mobilité).

Afin de contribuer aux réflexions sur les moyens d'accompagner l'usage des transports publics, la Mission Bassin Minier a mené un travail dans le cadre d'un atelier de l'IAUL (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Lille) sur les solutions concrètes pouvant être proposées pour changer l'image des transports publics et renforcer leur utilisation. Une boîte à outils a été définie dans le domaine de l'accès à l'information, de la communication ou encore de la formation.

La Mission Bassin Minier a par ailleurs poursuivi les travaux de la plateforme Déclat Mobilités sur les échanges d'expériences pour faciliter les démarches de management de mobilité dans les entreprises et faire émerger de nouvelles pratiques de mobilité.

Contribuer à la prise en compte des enjeux liés à l'optimisation du transport de marchandises et de la logistique

En lien avec les démarches menées dans le cadre de l'Aire Métropolitaine de Lille, la Mission Bassin Minier a poursuivi le travail d'approfondissement de la connaissance de l'offre, d'identification des enjeux et de veille en matière de fret ferroviaire, fluvial et de logistique urbaine afin d'alimenter les réflexions des territoires. Ces éléments permettront de contribuer aux travaux sur la mise en œuvre des Plans de Déplacements Urbains et sur les opportunités de développement liées au projet de canal Seine - Nord Europe.

La Mission Bassin Minier a poursuivi son appui technique dans le cadre de l'étude portée par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent concernant la redynamisation du site ferroviaire de Somain.

Accompagnement de l'usage des transports publics dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais



Réalisé par :

Justine Boidat
Ivana Dusart
Agathe Kitzewski
Vincent Rogouberst
Juliet Thornton

Tuteur professionnel : Marc Dewetter
Tutrice universitaire : Sylvie Delmer



Année universitaire 2013 - 2014



Rapport d'atelier de l'IAUL sur les outils pouvant accompagner l'usage des transports publics

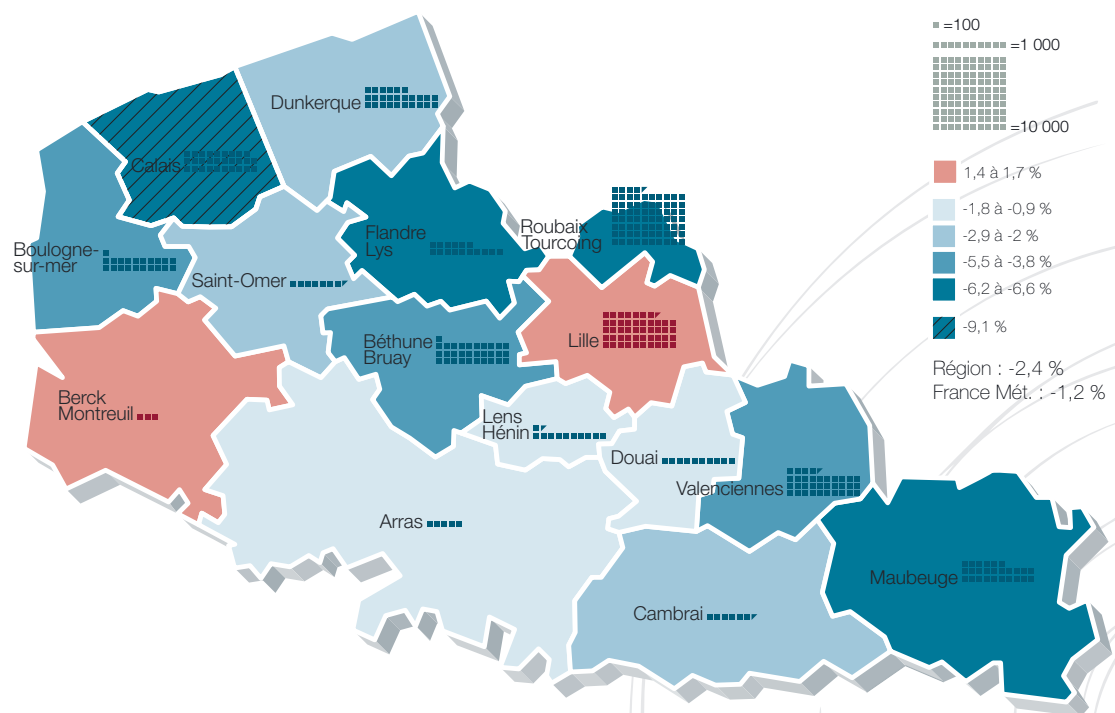
Accompagner les initiatives locales dans des démarches d'études pilotes de veille et d'observation

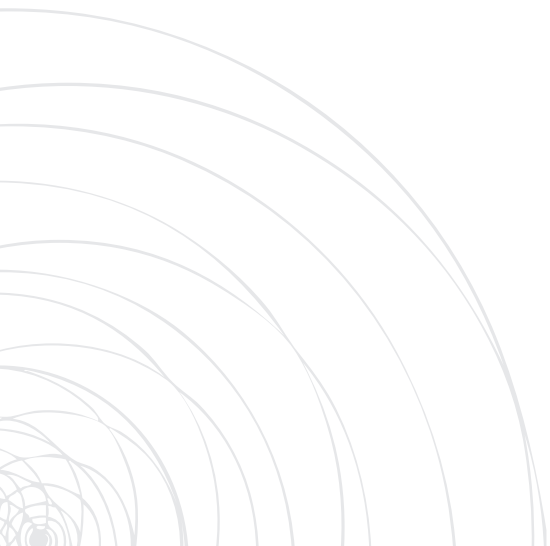
La Mission Bassin Minier continue d'accompagner les différentes intercommunalités dans leurs démarches d'actualisation des documents stratégiques ou réglementaires. A titre d'exemples, elle a participé en 2014 aux groupes de travail en charge de l'évaluation des SCOT de Lens-Liévin / Hénin-Carvin et du Grand Douaisis. Dans le premier cas, la Mission Bassin Minier a co-animé, en novembre 2014, un atelier sur l'habitat et l'urbanisme, dans le cadre d'une journée d'échanges entre le SCoT et les élus du territoire, destiné à lister les questions à traiter dans l'hypothèse d'une révision du SCoT. Elle est également membre de la démarche pilote mise en place par la Communauté d'Agglomération du Douaisis, avec le soutien de la Région, sur la résilience territoriale.

Par ailleurs, la Mission Bassin Minier est régulièrement sollicitée par les acteurs du territoire pour participer et alimenter les observatoires locaux mis en place, à l'image de l'Observatoire de l'Habitat du SCoT Grand Douaisis dont elle est membre, ou de toute autre démarche de projet (Fondation de France - etc.).

Enfin, la Mission Bassin Minier fait office de centre de ressources du Bassin minier auprès de ses partenaires à qui elle communique cartes, études et bases de données.

Évolution de l'emploi salarié entre 2008 et 2014
ACOS/URSSAF - Mission Bassin Minier





Rapport d'activité 2014



Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse du 9-9bis
Rue du Tordoir - BP 16
F 62590 OIGNIES
Tél. +33 (0)3 21 08 72 72
www.missionbassinminier.org

